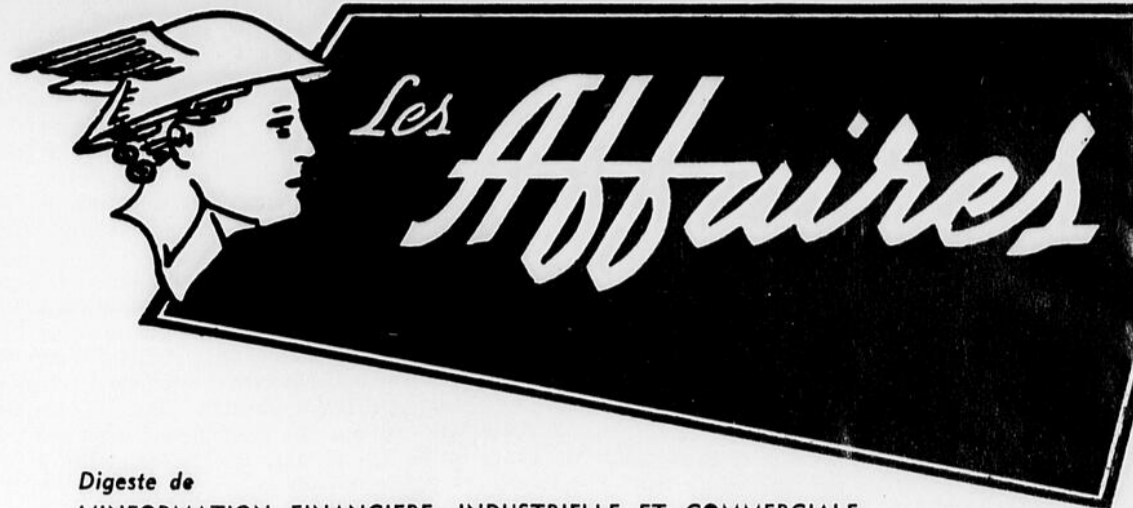


Il faudrait étudier la question de la constitution et compiler un dossier complet sur les avantages de l'indépendance avec ou sans association, les avantages et les désavantages d'une constitution refaite à notre satisfaction, et définir les exigences fondamentales des Canadiens français du Québec dans l'optique d'une refonte de la constitution.

Les SSJB du Québec



Digeste de
L'INFORMATION FINANCIERE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
Publié le lundi de chaque semaine

1-10-62/27/12

JAN ALLAIRE,
5, Rue Glengarry,
LLE MONT-ROYAL, QUE.

VOL. XXXV — No. 14

MONTREAL 12

17 JUIN 1963

Au lendemain d'un « discours sur le budget » décevant, centraliste, inquiétant...

Pour qui sonne le glas? Pour Lester Pearson ou pour Jean Lesage?

Tout comme Winston Churchill tremblait de peur à la seule idée d'avoir à liquider l'empire britannique, sans doute M. Lester Pearson a-t-il songé, à son tour, de liquider l'empire anglo-canadien sournoisement édifié par ses prédécesseurs sur les bases de la confédération bi-ethnique rêvée par les Pères de 1967. — En tout cas, le « discours sur le budget » que vient de présenter son Ministre des Finances, économiste averti, mais piètre politique, plonge le Canada français et tout le Québec avec lui, dans un dilemme dont il lui faudra maintenant sortir et qui l'oblige à faire un choix, radical et définitif, entre deux tendances, deux équipes et deux chefs.

En réponse à l'ultimatum de Jean Lesage, auquel on n'a sur reprocher, chez nous, que de ne pas assez réclamer, le gouvernement minoritaire de M. Pearson répond par une pirouette de saltimbanque en disant : «... le gouvernement fédéral a autant besoin de revenus que les provinces... il est possible de faire des rajustements en ce qui a trait aux recettes et aux responsabilités, mais le gouvernement central (sic) doit tenir compte de ses propres besoins lorsqu'il cherche à alléger le fardeau qui pèse sur les trésors provinciaux... Un autre facteur est en cause, il incombe tout particulièrement au gouvernement central (resic) d'assurer que la production et l'embauche soient satisfaisants partout au pays. La politique fiscale est un moyen puissant d'atteindre ce but. La plupart des gens conviendront, j'en suis sûr, que le gouvernement fédéral ne pourrait exercer autant d'influence sur l'activité économique du pays, par l'intermédiaire d'une politique fiscale, s'il cédait une bonne part des ses recettes actuelles, fut-ce même en échange de responsabilités financières équivalentes. »

Telle est, maladroitement exprimée mais nettement sous-entendue la thèse du néo-canadianisme de Maurice Lamontagne, dont l'application continue depuis 20 ans, a provoqué, pour une large part, la révolution qui sévit actuellement au Québec et dont l'idée-force se trouve, tout justement, à l'opposé.

Sans doute M. Lamontagne s'est-il efforcé, vendredi soir, de laisser croire que les affirmations de M. Gordon ne constituaient pas une réponse péremptoire à l'ultimatum de M. Lesage. Ce serait plutôt, d'après lui, une déclaration de guerre à l'adresse de la Fédération des SSJB qui a réclamé carrément, non pas seulement que 25% de l'impôt sur le revenu, mais 100%, ce qui n'était d'ailleurs pas plus sérieux que de réclamer de Québec qu'il renonce au bilinguisme officiel pour adopter l'unilinguisme français, alors qu'elle continue de s'appuyer sur le fait du bilinguisme officiel du Québec pour réclamer le bilinguisme officiel dans les autres provinces. Mais la réponse de M. Lamontagne n'était manifestement qu'une riposte de fortune, et fort embarrassé aux questions des journalistes, car on n'a jamais vu le gouvernement d'Ottawa faire le moindre cas des SSJB et ce n'est pas sur une simple affaire de proportions que s'est buté M. Gordon, mais sur le principe même du partage des ressources et des responsabilités entre Ottawa et les provinces.

En démontrant que Québec ne peut accepter plus longtemps d'être considéré comme « une province comme les autres » et que, bien loin de confier aux gens d'Ottawa ses destinées, elle les prend, pour de bon, entre ses propres mains, mais sans pour cela sacrifier l'autonomie administrative et financière essentielle à sa condition d'Etat souverain, Jean Lesage a barré la route à Lester Pearson et ce sera, dorénavant, à qui, des deux, gagnera la partie.

Pour Jean Lesage et pour tout le Québec, qu'il personnifie dans la lutte engagée, M. Pearson et son équipe sont devenus, l'équipe à vaincre. Or dans l'Etat d'esprit qui prévaut actuellement au Québec, ce ne peut être qu'une lutte à finir et c'est Lesage, non Pearson, qui la gagnera. Autrement, ce serait, inéluctablement, la sécession et cela bien avant le Centenaire.

Tel est la note dominante, la seule note qui retienne l'attention dans ce budget-expédient, qui contient, par ailleurs, des aspects intéressants, dont certains, comme par exemple, les

restrictions sur la dépréciation des voitures de luxe sont d'ordre démagogique et dont certains autres, telle par exemple, la taxe sur les matériaux de construction, apparaîtront comme une brimade à l'endroit de la population du Québec, que sa poussée démographique force à construire des maisons capables de la protéger contre les rigueurs du climat, quel qu'en soit le prix.

Voici les principaux traits du budget présenté par M. Gordon :

Ni l'impôt sur le revenu des particuliers, ni celui des corporations ni l'impôt sur les successions ne sont augmentés.

Aucune réduction de la taxe de vente sur les boissons alcooliques et le tabac.

Le taux d'échange du dollar reste fixe, à 92½ vis-à-vis du dollar américain.

Aide aux chômeurs

Le gouvernement accorde une prime représentant la moitié du salaire mensuel, ou un maximum de \$75, durant un an, aux employeurs qui em-

baucheront et entraîneront des chômeurs âgés de 45 ans et plus qui ne sont plus éligibles aux prestations d'assurance-chômage, engagés entre le 1er novembre et le 31 janvier.

La construction domiciliaire et son financement

La loi nationale sur l'habitation sera modifiée en vue de réduire le versement initial exigé pour les prêts sera réduit d'un infime ¼%, pour être ramené de 6.5 à 6.25%.

Une taxe de vente de 11% sera dorénavant appliquée à la source sur les matériaux de construction.

Un courant de protestation se dessine déjà chez les constructeurs ontariens contre un projet d'Ottawa d'accorder un octroi de \$500 pour l'achat d'une maison CONSTRUITE PENDANT L'HIVER. Cette mesure, soi-disant pour pallier au chômage saisonnier des mois d'hiver paraît en effet ridicule. De même que les Ontariens, les Québécois ne tarderont pas à se plaindre de cette mesure car chez nous, le climat retarde et arrête même très souvent les travaux de construction en saison froide.

On proposera un amendement à la loi nationale sur l'habitation afin de porter le montant d'hypothèque maximum de \$14,000 à \$15,600.

Nouvelle taxe sur l'outillage

Une taxe de vente sera imposée sur l'outillage employé dans l'industrie de fabrication ou de production, sauf pour la ferme et pour la pêche commerciale.

Le ministère du Revenu national va examiner les opérations des personnes qui refont ou refabriquent des articles destinés à la vente ou à la location. Au besoin, le ministère délivrera à ces personnes une licence conformément à la loi sur la taxe d'accise et exigera le paiement de la taxe de vente sur les marchandises qu'elles produisent.

A l'avenir, l'exemption de la taxe de vente dont bénéficiaient les matériaux employés à la réparation et au grément des navires sera restreinte, de façon à ne plus nuire à la réparation et au grément des bateaux de plaisance.

L'escompte de 25% consenti jusqu'ici pour le calcul de la taxe de vente sur l'essence sera aboli.

Mesures pour favoriser la décentralisation industrielle

Les entreprises de fabrication ou de transformation qui s'installeront dans certaines régions désignées comme étant de croissance moins rapide seront exemptées d'impôt sur le revenu durant une période de trois ans. On leur permettra également d'accélérer le calcul de l'amortissement aux fins d'impôt. Des exemptions de taxe seront accordées à ces industries à l'achat de nouvel outillage et de machinerie.

Mesures pour aider les Canadiens à reprendre le contrôle des entreprises

Le taux de 15% de l'impôt de retenue devant être acquitté par des non-résidents sera abattu à 10% sur les dividendes versés aux non-résidents par des sociétés appartenant dans une proportion de 25% à des Canadiens et comptant un nombre proportionnel d'administrateurs canadiens indépendants.

A compter du 1er janvier 1965, le taux de l'impôt de retenue sur les revenus versés à des non-résidents sera porté à 20% sur les dividendes versés aux non-résidents par des entreprises dont la part de propriété canadienne sera inférieure à 25%. Les entreprises qui augmenteront leurs dividendes en prévision de cette majoration de l'impôt devront payer une taxe spéciale de 5% sur le montant de la hausse.

Lorsque en se départissant d'un certain nombre d'actions d'une filiale située au Canada, des actionnaires étrangers de la filiale porteront la part de propriété canadienne à plus de 25% avant 1967, ils auront droit à un remboursement égal au montant de la taxe supplémentaire qu'ils auront versée sur leurs dividendes du temps que la part de propriété canadienne de l'entreprise n'atteignait pas 25%.

On supprimera un obstacle aux emprunts à l'étranger en accordant une exemption de l'impôt de retenue des non-résidents sur l'intérêt versé à certains acheteurs non-résidents comme, par exemple, les Caisses de retraite qui achètent de nouvelles obligations et débiteurs émises par des emprunteurs canadiens.

Hors des régions à fort chômage, la dépréciation accélérée sera res-

(Suite à la page 14)

Le financement de l'entreprise :

CHAPITRE VINGT ET UNIEME

Vérités financières (suite)

PAUL DELL'ANIELLO
De l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales

QUATRIEME PROPOSITION



La valeur du marché des actions d'une compagnie sera plus élevée si le montant des dividendes est relativement stable. Si le dividende

fluctue fortement d'une année à l'autre, les détenteurs d'actions escomptent les dividendes futurs avec un plus fort taux d'incertitude.

Cette proposition remet en question tout le problème de l'évaluation des actions d'une compagnie. Sur quoi se base-t-on, en effet, pour déterminer que les actions de la compagnie ABC valent \$50 au lieu de \$45 ou de \$55 ?

Voyons, grâce à un exemple, certaines méthodes d'évaluation. En premier lieu, nous aurons besoin de trois types de renseignements chiffrés

— le Bilan

— l'Etat des Pertes et Profits
— l'historique des dividendes versés.

En deuxième lieu, nous utiliserons ces renseignements dans le but de définir ce que l'on entend généralement par :

— valeur aux livres
— valeur des dividendes escomptés.

Compagnie ABC
Bilan au 31 déc. 1962

Actif	
Banque	10,000
Comptes à recevoir	20,000
Inventaire	30,000
Immeuble	40,000
Total	100,000

Passif	
Comptes à payer	30,000
Capital	50,000
Surplus	20,000
Total	100,000

Supposons que le capital de la compagnie ABC est constitué de 2000 actions ordinaires. Nous

voyons que le Bilan peut nous aider à déterminer une certaine évaluation des actions. En effet, calculons quelle est la part des actionnaires dans cette entreprise :

— L'entreprise possède de des biens d'une valeur de \$100,000: 100,000

— L'entreprise doit à ses créanciers : 30,000

La part des actionnaires peut donc s'évaluer à : \$70,000

— Cette part est représentée dans les livres par :

Capital 50,000
Surplus 20,000

70,000

Puisqu'il y a 2000 actions de même nature, chacune d'elles a les mêmes privilèges que les autres et a, par conséquent, droit à sa tranche des \$70,000. Cette valeur, ainsi calculée en se basant sur le bilan (c'est donc dire sur les livres de la compagnie) s'appelle la « valeur aux livres » de l'action de la Compagnie ABC.

Dans l'exemple qui nous occupe, la valeur aux livres est donc 2,000

de $\frac{70,000}{2,000} = \$35$.

Faut-il conclure par là que sur le parquet de la Bourse les actions de ABC se transigeraient alors à \$35 ? Absolument pas. Ce serait même un pur hasard si tel était le cas.

Alors à quoi sert cette évaluation ? A vrai dire, cette valeur purement comptable et purement historique, puisqu'elle est basée uniquement sur des écritures faites dans le passé, ne sert pas à grand chose.

Elle peut quelquefois indiquer un plancher en dessous duquel il serait illogique de vendre les actions de ABC même si le marché était à la baisse. Mais même là tout dépend des circonstances, de l'évaluation plus ou moins réaliste des divers postes du bilan.

En effet, si l'immeuble, qui est évalué dans les livres à \$40,000, a présentement une valeur marchande de \$80,000, peut-on ignorer ce fait et continuer à dire qu'il ne vaut que ce qu'il a coûté à l'entreprise, soit \$40,000 ?

Et les inventaires ! Quoi de plus difficile à évaluer qu'un inventaire, surtout s'il est composé en grande partie d'articles dont les prix fluctuent beaucoup. Tout dépend alors de la méthode que l'on a employée pour évaluer les inventaires. Voyons rapidement comment deux méthodes différentes peuvent donner des inventaires différents.

1ère méthode : FIFO (First In First Out)

Les articles reçus les premiers sont vendus les premiers.

Inventaire au 1/1
Achat 1/1 10,000 à \$6: 60,000

Achat 1/6 10,000 à \$3: 30,000

Ventes de l'année : 10,000 articles; ceci prend soin de nos 10,000 à \$6 et nous demeurons avec nos 10,000 à \$3, soit un inventaire final de \$30,000.

2e méthode : LIFO (Last In First Out)

Les articles reçus les derniers sont vendus les premiers.

Inventaire au 1/1

Achat 1/1 10,000 à \$6: 60,000

Achat 1/6 10,000 à \$3: 30,000

Ventes de l'année : 10,000 articles; ceci prend soin de 10,000 articles à \$3 et nous demeurons avec 10,000 articles à \$6, soit un inventaire final de \$60,000.

Qu'y a-t-il eu de changé ? Rien, au point de vue opérations. Simplement une méthode différente d'évaluation.

Comme nous le voyons, il y a plusieurs raisons qui nous font délaissier la valeur aux livres d'une action. Mais la principale raison n'a même pas encore été donnée. En effet, ce qui vient donner une valeur à une action, ce ne sont pas des écritures dans des livres, mais c'est bien plutôt ce qu'elle rapporte, ce qu'elle gagne en profits.

C'est pourquoi nous délaissions le bilan pour nous intéresser rapidement à l'état des pertes et profits de la Compagnie ABC :

Compagnie ABC Etat des Revenus Pour l'année terminée le 31 déc. 1962

Ventes	100,000
Prix coûtant de la marchandise vendue	47,500
Frais de vente	20,000
Frais d'administration	20,000
TOTAL	87,500
Profit net	12,500
Impôt	2,500
Profit après impôt	10,000

Etant donné que la Compagnie ABC a émis 2000 actions, on peut dire que le profit global de \$10,000 donne à chaque action un gain net de \$5.00.

Nous avons déjà vu que les entreprises ne distribuent que très rarement la totalité des profits sous forme de dividendes. Nous avons aussi déterminé qu'en théorie cela ne devrait pas influencer l'évaluation d'une action puisque ce qui n'est pas remis immédiatement aux actionnaires sous forme de dividendes leur reviendra tôt ou tard sous forme de profits plus importants.

Toujours pour simplifier l'explication nous supposons que l'entreprise décide, à travers ses administrateurs, de distribuer, cette année, tous ses profits en dividendes. Les actionnaires recevront donc \$5.00 pour chaque action qu'ils détiennent.

Comme vous pouvez vous en douter, il y aura une relation entre les profits réalisés et la valeur de l'action. Puisque chaque placement, quel qu'il soit, représente une certaine forme de risque, il est entendu que les actionnaires s'attendent à ce que leur placement leur accorde un rendement qui tienne compte du risque couru.

En examinant d'autres entreprises du même genre, de la même taille, les actionnaires de la Compagnie ABC en sont venus à considérer qu'un rendement de 10% tient compte du risque pour ce qui les préoccupe.

Inversement, ce taux de rende-

ment peut nous servir à évaluer les actions de la Compagnie ABC. En effet, quel est le capital qui grâce à un rendement de 10% donne un montant de \$5 :

$\frac{\$5}{0.10} = \50 .

Ce qu'il y a de sous-entendu ici, c'est que l'on considère que dans le futur les profits se maintiendront à \$5.

Cette méthode « escompte » les profits futurs (une série infinie de \$5) et nous donne le montant de capital qui est capable d'engendrer grâce à un taux de 10% toute cette série de \$5 par année.

Comme vous pouvez vous en douter, cette méthode serait absolument vraie et précise si nous pouvions prévoir à coup sûr ce qui arrivera dans l'avenir. L'évaluation des actions deviendrait alors non plus un problème de finance mais beaucoup plus un problème de mathématiques financières assez simple.

Malheureusement, tout n'est pas toujours si simple. Il serait assez extraordinaire qu'une entreprise fut en position de pouvoir réaliser, bon an mal an, les mêmes profits.

Sur quoi alors tabler pour au moins avoir une petite idée de ce

qui se passera dans l'avenir ? Jusqu'à ce que nous trouvions mieux, nous allons examiner ce qui s'est passé dans les années antérieures. Même s'il faut être très prudent lorsqu'on tente d'évaluer l'avenir en se basant sur le passé, il demeure que ce point de départ peut nous fournir quelques indications, quelques tendances intéressantes.

Voyons comment les chiffres de dividendes de quelques entreprises peuvent nous être utiles :

Année	Cie ABC	Cie XYZ	Cie MNO
1962	5	5	6
1961	5	1	5
1960	5	0	5
1959	5	10	4
1958	5	2	3

Nous voyons qu'au moins, la Compagnie ABC semble donner des dividendes stables. Peut-être est-ce dû au fait que, pendant les bonnes années, les administrateurs conservent une partie des profits et qu'ils comblent ainsi la différence lorsque les profits sont trop peu élevés pour permettre le paiement d'un dividende de \$5.

La Compagnie XYZ semble trop instable pour pouvoir être évaluée rationnellement avec seulement ces renseignements.

Pour ce qui regarde la Compagnie MNO, nous remarquons qu'elle semble stable dans le progrès. Après avoir examiné les chiffres des profits et le bilan, ce serait probablement cette compagnie qui s'avérerait la plus intéressante pour un placeur.

Appel lancé à la communauté juive du Canada :

"Rapprochez-vous des C. français"

Il n'y a peut-être aucun groupe au Québec qui puisse si bien comprendre le nationalisme canadien-français que la communauté juive dont l'histoire, beaucoup plus tragique que la nôtre, est semée de persécutions, de menaces à sa survie même. Israël, resté fidèle à ses origines, en dépit de tout, est une explication du nationalisme québécois.

Ce rapprochement, entre la communauté juive et les Canadiens français, nous a été rappelé, récemment, par le ministre des Ressources naturelles, M. René Lévesque, invité par la Chambre de Commerce et d'Industrie Canada-Israël, à Montréal.

M. Lévesque, a précisé qu'ici, au Québec, l'outil principal d'affirmation de la nation canadienne-française, c'est l'Etat du Québec. Cet outil, dit-il, nous devons l'utiliser même contre certains intérêts particuliers si cela est nécessaire.

A son auditoire d'homme d'affaires de la communauté juive du Canada, M. Lévesque a ajouté : « Malgré beaucoup d'efforts méritoires, vous êtes restés un bloc assez impénétrable, à l'intérieur de l'ensemble anglo-saxon. Mais, ajouta-t-il aussitôt, on ne peut faire un reproche à la communauté juive du Québec, d'être allée, dès son installation ici, vers le groupe social dominant, et le plus avantageux du point de vue économique. Par contre, après avoir longuement exposé les raisons d'être et les caractéristiques principales du nationalisme québécois, il a à plusieurs reprises demandé à la communauté juive de mieux comprendre les problèmes des Canadiens français et, si elle ne pouvait être avec 'eux' de ne pas être du moins, « contre eux ».

Hausse des ventes d'alcool au pays

Les ventes de boissons alcooliques, de bière et de vin au Canada, durant l'exercice fiscal se terminant le 31 mars dernier, se sont élevées à \$961,000,000, soit une hausse de \$19,000,000 sur l'exercice précédent.



FORANO
LIMITÉE



Fabricants de Machines de Qualité depuis 1873

Dessinateurs - Fondateurs - Mécaniciens

J. A. FORAND

Président et Gérant Général

PAUL M. FORAND

Gérant Général des Ventes

BUREAU-CHEF ET ATELIERS, PLESSISVILLE, QUE.

L'attitude de nos S.S.J.B. reflète avec précision l'état d'esprit des Canadiens français d'aujourd'hui

Voici la majeure partie des résolutions présentées et adoptées par le Congrès général, ayant une incidence plus ou moins prononcée sur les questions économiques qui préoccupent le Québec.

Faute d'espace suffisant, nous avons omis les « attendus », mais nos lecteurs trouveront facilement d'eux-mêmes, sans doute, d'excellentes raisons justifiant pleinement les résolutions.

Ces résolutions s'adressent au Conseil général de la Fédération, lequel transmettra les vœux exprimés par les SSJB à qui de droit, et entreprendra les démarches qu'il jugera utiles à la réalisation des suggestions des congressistes.

Le statut de la langue du travail

Entreprendre sans délai avec les concours de sociologues et de dirigeants syndicalistes une vaste enquête visant à établir le nombre et la proportion des entreprises où les travailleurs sont tenus d'user de l'anglais couramment au travail, où les négociations préparatoires aux contrats de travail se font en anglais, où les conventions collectives de travail sont rédigées en anglais (y compris les cas de conventions collectives bilingues dont la version anglaise a priorité en cas de conflit), où les programmes de formation professionnelle sont établis en anglais et appuyés par des manuels exclusivement anglais.

Entreprendre une campagne d'opinion auprès de ses membres et du public en général pour dénoncer les entreprises qui ne respectent pas le fait français sur ces points particuliers, toute dénonciation pouvant s'accompagner d'une invitation à boycotter les produits de telles entreprises.

Inviter les syndicats ouvriers des entreprises où le français n'est pas respecté à se prévaloir du poids que les S.S.J.B. peuvent représenter auprès de l'opinion publique en vue d'amorcer une campagne d'opinion et faire valoir leurs droits.

Entreprendre des démarches auprès du ministère du Travail de l'Etat du Québec afin que celui-ci oblige les entreprises établies dans le Québec à accepter des conventions collectives françaises et à négocier en français les dites conventions collectives.

Fiscalité et régimes conjoints

Réclamer avec force et instance du gouvernement de l'Etat du Québec :

- la récupération immédiate et complète (à 100%) des champs de taxation concernant l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt sur les profits des compagnies et l'impôt sur les successions, lesquels sont réservés aux provinces;
- le refus de toute formule de péremption qu'elle qu'en soit la nature;
- le retrait graduel, rapide et complet de tous les régimes conjoints fédéraux-provinciaux;

Etude sur une philosophie du Canada-français

Réunir les personnes jugées les mieux qualifiées pour définir une

Imprégnées d'un nationalisme positif, libre de toute velléité de compromission pusillanime, les résolutions adoptées par les Sociétés Saint-Jean-Baptiste, réunies en Congrès général à Montréal, portent sur des questions bien définies, et fournissent, chacune, des éléments bien concrets de solution. Elles confirment le sentiment d'insatisfaction des Canadiens français à l'égard de leur situation sociale et économique au Canada, et au Québec en particulier. — L'ensemble des résolutions pourra servir de réponse, au moins partielle, et leur application en fournira de plus substantielles, à tous ceux qui demandent au Canada français de formuler clairement ses revendications et ses aspirations, et de définir ce qu'il croit être ses droits fondamentaux ainsi que la nature de sa participation au sein de la Confédération canadienne.

Certaines résolutions peuvent paraître excessives, d'autres seront jugées trop modérées. Il s'en trouvera pour désavouer les unes et les autres, mais tous ceux qui sauront faire la part des choses, et accorder à chacune la qualité du sentiment qui l'inspire, se rendront à l'évidence que les suggestions et les revendications formulées par les congressistes, et surtout la ferveur qui animait les débats, reflètent avec beaucoup de précision l'état d'esprit qui règne depuis quelques années au Canada français. Cet état d'esprit, s'il n'est pas nouveau, on le sait, est raffermi par un dynamisme nouveau.

Bon nombre des résolutions sont d'ordre économique, et démontrent que nos SSJB sont parfaitement conscients des conditions de base de l'épanouissement culturel et économique de la nation canadienne-française.

La plupart des résolutions adoptées par le congrès au nom des quelques 275,000 membres des Sociétés ont d'ailleurs une incidence économique, et place ainsi toute question culturelle ou sociale dans son contexte véritable : celui d'une civilisation qui cherche à ériger des structures solides et durables, capables de soutenir les efforts conjugués de ses hommes d'affaires et de ses intellectuels, et assez bien équilibrées pour que leurs efforts suivent un mouvement d'évolution irréversible des nôtres vers un statut économique et social enviable. Quant à la résolution sur l'unilinguisme, toutefois, il reste, à notre avis, des réserves à faire.

saine philosophie du Canada français et établir la « somme du patriotisme »; commanditer financièrement les travaux de recherches et de rédaction nécessaires à cette fin; éditer et diffuser l'oeuvre qui en sortira.

Recrutement et formation des fonctionnaires

Demander au gouvernement de l'Etat du Québec de créer immédiatement une « école de la fonction publique » où s'enseigneraient certaines matières touchant directement et exclusivement l'administration publique et le service de l'Etat et que tous les fonctionnaires seraient tenus de fréquenter à tour de rôle.

Préférence aux services et produits québécois

Faire pression auprès du gouvernement de l'Etat du Québec afin que dans tous les ministères et toutes les régies d'Etat, une préférence absolue soit donnée aux produits manufacturés dans le Québec; que des démarches soient entreprises auprès des architectes, des ingénieurs et de toute personne engagée d'une façon ou de l'autre dans la préparation des devis ou dans la rédaction des appels d'offres, pour obtenir qu'une préférence aux produits manufacturés dans le Québec soit exigée des soumissionnaires ou des entrepreneurs chargés des travaux réalisés au nom des institutions susmentionnées.

Unilinguisme français

Demander au gouvernement de l'Etat du Québec de rétablir la langue française au rang de langue officielle qui lui revient dans le Québec, Etat national des Canadiens français, afin d'assurer le plein épanouissement de la nation canadienne-française; Le Congrès recommande que la langue française soit déclarée seule langue officielle dans l'Etat du Québec; que le texte français des lois de l'Etat du Québec soit le seul texte officiel admis devant les tribunaux, toute version

ou traduction n'étant considérée qu'à titre de référence; que la version française des conventions collectives de travail soit tenue pour officielle; que la langue de travail employée dans les industries, les maisons de Commerce et les milieux d'affaires sur tout le territoire de l'Etat du Québec, soit obligatoirement le français.

«Itinéraire démocratique» des résolutions SSJB

Une fois avisées du thème général du Congrès, les sociétés régionales soumettent à leur conseil diocésain les résolutions qu'elles jugent opportunes de présenter à l'attention des congressistes. Ces résolutions sont ensuite présentées au Conseil général, qui, après révision, en fait parvenir copie, sous forme de cahier, à chacune des cellules de manière à ce que tous puissent en prendre connaissance et puissent se préparer à en discuter le contenu devant le congrès.

Des comités spéciaux sont formés afin d'analyser toutes les résolutions et préparer les amendements utiles qu'ils soumettent au Congrès, qui est appelé à voter les résolutions.

Les résolutions adoptées par le Congrès général sont toutes dirigées au Conseil général qui reste libre d'ajourner les résolutions s'il le juge à propos. Le Conseil fera rapport de ses activités, au congrès de l'année suivante.

Raisons sociales françaises

Prier le gouvernement de l'Etat du Québec d'autoriser le Secrétaire de la Province à incorporer aucune compagnie ou Société sans que sa raison sociale soit française et n'ait été approuvée par les fon-

ctionnaires de l'Office de la Langue française; demander que le Secrétaire de la Province facilite aux propriétaires d'entreprises déjà existantes sous des raisons sociales anglaises le refrancisation de leurs dites raisons sociales en diminuant à son minimum le coût des procédures requises à cette fin.

L'affichage publicitaire

Solliciter du gouvernement de l'Etat du Québec l'adoption d'une loi autorisant une surveillance linguistique dans le domaine de l'affichage à partir de critères explicitement définis, et qu'une section spéciale soit créée à l'Office de la Langue française pour assurer l'exercice de ladite loi.

Galée 2

Centre de recherche scientifique

Prier le gouvernement de l'Etat du Québec d'établir un centre de recherches scientifiques et techniques, et présenter au besoin au gouvernement de l'Etat du Québec un mémoire documenté et fouillé sur cette question.

Prier les industries d'encourager la formation de scientifiques canadiens-français en fournissant à nos universités des bourses pour la recherche pure et appliquée.

La Société générale de financement

Prier la Société Générale de Financement d'instaurer dès sa prochaine émission d'actions et d'obligations un plan de retenue volontaire sur le salaire de telle sorte que les salariés puissent eux aussi, et selon un mode qui leur convient, participer au développement économique du Québec que la Société Générale de Financement laisse espérer.

Ministère du coopératisme

Recommander la création d'un ministère du Coopératisme. Le Congrès suggère à la Fédération des So-

ciétés Saint-Jean-Baptiste du Québec de présenter un mémoire sur le sujet à soumettre le plus tôt possible au Premier Ministre de l'Etat du Québec.

Financement de l'éducation

Demander au gouvernement de l'Etat du Québec, en particulier au ministère de la Jeunesse et au Département de l'Instruction publique de prendre les moyens nécessaires pour assurer aux Commissions scolaires les revenus qui leur permettent de satisfaire à leurs obligations; Suggérer à cette fin que toutes les Compagnies faisant affaires dans l'Etat du Québec soient évaluées, pour fins scolaires, selon un mode uniforme et que la taxe de ces compagnies, déterminée et perçue par le gouvernement, soit redistribuée aux Commissions scolaires au pro-rata de la population étudiante selon une échelle inversement proportionnelle à la capacité de payer du milieu; que les propriétés des individus soient évaluées à leur valeur réelle de telle sorte que les mêmes barèmes soient appliqués à travers la province.

Exposition universelle

Entreprendre à l'échelle provinciale une vaste campagne de fierté française visant à faire comprendre aux citoyens canadiens-français du Québec la noblesse de leurs origines et à leur faire arborer leur vrai visage, reflet de leur âme française. Surveiller de près les travaux de la Compagnie de l'Exposition Universelle afin de s'assurer au fur et à mesure des développements et préparatifs à la tenue de cet événement que la participation des Canadiens français soit proportionnelle à l'influence qui leur revient comme groupe majoritaire dans l'Etat du Québec.

Obligations d'épargne du Québec

Demander au gouvernement du Québec de greffer un plan de retenue volontaire sur le salaire lors de la prochaine mise sur le marché d'Obligations d'Epargne du Québec.

Publications et périodiques

Créer une commission spéciale pour étudier la situation des revues et périodiques du Canada français et indiquer par la suite les moyens de le doter de telles revues qui seraient de belle tenue, appartendraient à des intérêts canadiens-français et dirigés par des Canadiens français.

Etudes constitutionnelles

Le Congrès prie de confier à son comité d'orientation la tâche d'étudier la question de la constitution et de compiler un dossier aussi complet que nécessaire, ou encore de former un comité spécial à cette fin.

Le dossier ainsi préparé devrait contenir au moins les chapitres suivants :

- avantages et désavantages de l'indépendance avec ou sans association;
- avantages et désavantages d'une constitution refaite à notre satisfaction;

(Suite à la page 14)

Les Canadiens français sont particulièrement bien qualifiés pour traiter avec l'Europe

— J. C. Lockwood

Il est urgent que le Canada et plus particulièrement le Québec développe une industrie secondaire forte, et les Canadiens français, s'ils sont bien préparés dans les universités, sont bien armés, grâce à leur bilinguisme pour y jouer un grand rôle non seulement au Canada même, mais sur les marchés internationaux.

C'est ce qu'a soutenu récemment à Québec, le président de Lever Brothers, M. John C. Lockwood, lors d'une conférence de presse accompagnant la réunion du conseil d'administration de la compagnie.

M. Lockwood s'est dit enchanté d'avoir pu obtenir des renseignements précis et tout frais sur les grands projets en voie de réalisation dans le Québec.

Rappelant l'allocution qu'il prononçait récemment à Montréal, il souligna l'impérieuse nécessité de mettre sur pied une forte industrie secondaire au Canada et surtout dans le Québec. Les Canadiens, précise-t-il, se doivent de saisir l'occasion qui se présente à

eux actuellement de fabriquer les produits que réclament les marchés mondiaux. Il conseilla aux hommes d'affaires de regarder au-delà de notre marché ne comptant que 18 millions de consommateurs et de viser les débouchés infiniment plus vastes qui s'offrent à nous sur ce continent où il y a 200 millions d'habitants et en Europe où il y en a presque autant.

Les Canadiens et leurs produits sont hautement appréciés dans le monde entier, déclara M. Lockwood, et comme le niveau de vie nord-américain est fort envié en Europe, les possibilités d'y vendre nos produits sont quasi illimitées. Mais, souligna-t-il, ces produits doivent être bien adaptés aux besoins de ceux auxquels ils sont destinés.

Une formation professionnelle pour nos hommes d'affaires

Abordant la question touchant à l'enseignement, M. Lockwood exprima l'avis qu'il est indispensable de donner une formation

réellement professionnelle à nos futurs hommes d'affaires.

Ceux-ci doivent, considère-t-il, sortir de l'université avec des connaissances approfondies sur les marchés internationaux et la manière d'y vendre. Il nota avec grand intérêt que la faculté des Sciences à Laval est la plus grande de toutes celles dont dispose cette université et il s'est dit heureux de constater que les cours commerciaux offerts par l'Université de Montréal ne cessent d'attirer un nombre croissant d'étudiants.

A son avis, les hommes d'affaires canadiens-français sont particulièrement bien qualifiés pour traiter sur les marchés internationaux, car ils comprennent bien les choses traditionnelles ainsi que les tendances modernes.

M. Lockwood souligna enfin que les hommes d'affaires canadiens-français sont bilingues, donc particulièrement bien qualifiés pour traiter avec les pays d'Europe. Il attend avec impatience le jour, ajouta-t-il, où ils joueront un rôle de plus en plus important dans le commerce international.

aux grossistes, puis aux détaillants, vente, facturation, perception — tout, en un mot, doit être effectué par des salariés ou des machines qui, elle-mêmes ont été produites par des salariés.

Cette chaîne fermée, mais qui devient de plus en plus couteuse, est à la base des prix que doit payer le consommateur tout en laissant aux divers intermédiaires une certaine marge de profit — marge qui, elle-même, sert à rétribuer le travail des capitaux engagés. Car l'argent lui-même doit recevoir sa rémunération du moment qu'il sert à la production. C'est dire que tout se paie, et qu'en définitive c'est le consommateur qui écope.

De temps à autre, toutefois, on voit surgir la tête des profiteurs. C'est ce qui semble se produire actuellement dans le cas des prix du sucre. Au fond, il y a une raison assez plausible à cette hausse : la rareté provoquée par l'absence sur les marchés nord-américains de la production cubaine. Si je voyais des communistes partout, je dirais que cette hausse est une nouvelle manœuvre de ceux-ci. Car on ne saurait démontrer avec plus de clarté le choc en retour de la politique américaine à l'égard de Cuba, qui oblige les consommateurs américains et canadiens à verser de ce fait des millions de plus qu'ils ne l'auraient fait si la production de ce pays avait continué à leur parvenir. Mais l'absence de la production cubaine n'est pas l'unique cause des prix exorbitants que nous payons pour le sucre. Certains profiteurs ont accumulé des réserves et tiennent les distributeurs à leur merci. Combien de temps cette manœuvre leur réussira-t-elle? Souhaitons que ce ne soit pas jusqu'à la prochaine récolte.

En fait, des pays comme l'Argentine et divers autres républiques sud-américaines et même asiatiques procèdent avec hâte à l'automatisation de leurs usines. Je voyais ces jours-ci que l'Argentine s'est fait livrer par un fabricant français la plus puissante presse à cannes à sucre existante. Cette presse n'a certes pas dû être produite à un seul exemplaire. Il y a donc tout lieu de prévoir que pendant des mois où nous sommes privés de la production cubaine, d'autres pays s'outillent

pour alimenter le colossal marché nord-américain et qu'avant longtemps nous serons probablement en face d'une surproduction. Les profiteurs auront peut-être eu le temps de "faire la passe" d'ici là, mais les consommateurs, comme toujours, auront été obligés d'en faire les frais.

Doit-on conclure que notre "démocratie" est en pleine décadence? Pourquoi le peuple, qui est censé être souverain, ne peut-il pas mettre le holà aux abus qui conduisent notre économie tout droit à l'abîme? Tôt ou tard, il y aura un revirement. Souhaitons que ce ne soit pas trop tôt, car lorsque les prix montent raisonnablement c'est un signe de prospérité, mais lorsqu'ils baissent... ceux qui ont vécu les années '30 en savent quelque chose. Car « plus ça baisse, plus on s'attend que ça va baisser » et on attend des prix encore plus bas. Par ailleurs, quand les prix montent on s'empresse d'acheter avant qu'ils ne montent davantage. A chacun de tirer les conclusions.

Louis-A. BELISLE

Aux E.-U.,

A travail égal, salaire égal

Le président Kennedy a signé une nouvelle loi selon laquelle la parité des salaires entre hommes et femmes doit être maintenant reconnue.

Cette nouvelle loi forcera les employeurs de plus de 27 millions de travailleurs à payer, tant aux femmes qu'aux hommes, un salaire égal pour un travail égal.

Le principe du « salaire égal pour travail égal » n'a pas été accepté sans difficulté.

La loi du salaire égal est passée au Congrès sans trop de discussion, après plusieurs années de vains efforts pour établir la parité. Le dégel est venu lorsqu'une méthode de compromis pour étendre le principe du salaire égal fut suggérée par le parti républicain et acceptée par l'administration démocrate, désireuse de faire adopter la loi cette année.

Le compromis reliait le nouveau ban sur la discrimination dans les salaires (à cause du sexe) à la loi fédérale du salaire minimum, déjà existante.

POINTS DE VUE

L'inflation se poursuit : les profiteurs dansent en rond

C'est encore le consommateur qui paie la note

Les consommateurs ne jouissent d'aucun répit. Chaque semaine — et les toutes dernières en particulier — ils ont goûté à des augmentations de prix touchant un grand nombre de produits de consommation courante.

C'est dire que l'inflation se poursuit sans aucune perspective de ralentissement ou d'arrêt. Pendant certaines périodes, les prix se stabilisent quelque peu, mais pour continuer ensuite leur marche ascendante. L'indice du coût de la vie est d'ailleurs là pour nous en montrer l'ascension. En une courbe à peine oscillante, cet indice pointe vers des pics sans précédent depuis voilà bientôt plus de vingt ans.

Comment expliquer ce phénomène?

Il est évident que si les prix montent constamment sans que les achats cessent, c'est que les consommateurs ont l'argent qu'il faut pour y faire face sans avoir à se serrer la ceinture. Les salaires montent constamment sous la pression des grands syndicats ouvriers qui, par là, neutralisent en majeure partie les avantages que l'automatisation essaie de procurer aux producteurs industriels. Les gens bien payés tiennent à conserver leurs places, même lorsqu'elle n'est plus nécessaire. On a fait grand état du « featherbedding » au moment où les locomotives diesel ont supplanté les locomotives à vapeur sur les chemins de

fer. Le même procédé se poursuit plus ou moins discrètement dans une foule d'autres domaines. Il s'ensuit que les producteurs, tout en réduisant leur coût de production grâce à une mécanique plus perfectionnée, restent impuissants à en faire bénéficier le consommateur et leurs actionnaires parce que le personnel ouvrier cherche à empocher le plus clair des gains réalisés par l'automatisation.

Ce phénomène dont les journaux américains font état chaque semaine, se reproduit automatiquement chez nous et même un peu partout dans les pays où prévaut la civilisation industrielle. Même en Allemagne de l'Ouest, où le maintien d'un sain équilibre entre les salaires et les prix avait réussi à gagner les marchés mondiaux à ce pays, des grèves menaçantes ont eu lieu récemment qui ont failli rompre définitivement le charme. Le même esprit s'est maintes fois manifesté en France au cours des douze derniers mois et dans plusieurs autres pays industrialisés.

Est-ce à dire que le consommateur doit s'attendre à la perpétuation du phénomène de hausse des prix qui l'exaspère? On le dirait vraiment. Est-ce à dire que nous nageons en pleine inflation? On le dirait aussi. Car les deux phénomènes marchent de pair. C'est le jeu de saute-mouton contre lequel tous les économistes se sont élevés dès que, pour mener à bien

la production de guerre et garder sur pied de puissants effectifs, les gouvernements ont lâché la bride au contrôle de la monnaie et mis en circulation de l'argent — tout l'argent — requis pour mener à bien les opérations. Pour obtenir la main-d'oeuvre requise, on a élevé les salaires. La hausse des salaires a entraîné une hausse des prix. Les salariés ont constaté qu'ils achetaient moins qu'avant à cause des prix plus élevés et ils ont demandé de nouvelles augmentations. Les prix ont encore monté. Les salaires aussi. Et la chanson s'est continuée sans arrêt, toujours sur le même refrain depuis lors.

On a beau nier avec véhémence que les salaires n'entraînent pas nécessairement une élévation des prix, les faits seront toujours là pour démontrer le contraire, ce qui fait le prix de vente d'un article, quel qu'il soit, c'est son coût de production. Or, toute production est constituée de 95 à 99% de main-d'oeuvre. Ainsi, à part les droits insignifiants pour chaque tonne que coûte le minerai de fer qu'on le trouve dans la mine, toutes les étapes qui, de ce minerai, parviennent à produire, par exemple, un réfrigérateur, représentent du travail rémunéré. Extraction, transport de la mine au port de chargement, transport par eau, déchargement, fonte, laminage, façonnage, assemblage, peinture, transport du fabricant



635 est, Henri-Bourassa, Montréal, P.Q.

Tél. : DU. 1-1888

Publiées par les PUBLICATIONS « LES AFFAIRES » Inc.

Président : Julien LEVASSEUR ; Secrétaire-trésorier : Gabriel LAPOINTE ; Directeur-gérant : Séraphin VACHON ; Secrétaire de rédaction : Paule VACHON ;

Directeur-gérant : Séraphin VACHON ; Secrétaire de rédaction : Paule VACHON ; Rédacteur : Yvan PELLAND ; Représentant publicitaire : Claude LAVERGNE.

Collaborateurs : Roland PARENTEAU — professeur à l'École des Hautes Etudes Commerciales, membre de l'Institut d'Économie Appliquée ; Jean MELHING — ex-professeur à l'École des Hautes Etudes Commerciales, ex-membre de l'Institut d'Économie Appliquée ; Vély LEROY — professeur à l'École des Hautes Etudes Commerciales, membre de l'Institut d'Économie Appliquée ; Paul DELL'ANIELLO — professeur à l'École des Hautes Etudes Commerciales ; Marcel COTE — professeur à l'École des Hautes Etudes Commerciales ; Gabriel LAPOINTE, M.B.A. (Harvard) ; Louis A. BELISLE, éditeur.

Abonnement : 1 an, \$7.50 ; 3 ans, \$15.00

« Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication. »

Québec: triste champion du chômage

Le Québec demeure toujours la province la plus durement touchée par le chômage. A lui seul, le Québec compte 15,000 chômeurs de plus qu'à l'époque correspondante de l'an dernier, et 5,000 de plus que le passif du bilan global canadien du travail.

Dans l'ensemble du pays, selon les derniers chiffres du Bureau fédéral de la statistique, la réduction printanière du nombre des chômeurs a été moins prononcée cette année que par le passé. Aussi compte-t-on pour la mi-mai 1963, 346,000 chômeurs, soit 10,000 de plus qu'à la période correspondante de l'an dernier.

De la fin d'avril à la mi-mai cette année, le nombre des chômeurs a diminué de 116,000. Durant la même période l'an dernier, il avait diminué de 149,000 et l'année précédente, de 165,000.

Au Québec

Ces statistiques du chômage que vient de publier le BFS illustrent tristement l'écart qui existe entre la croissance économique du Québec, et sa croissance démographique. Même si le chômage a diminué saisonnièrement d'avril à mai, il demeure plus élevé de 15,000 comparativement à la même époque de l'an dernier. Rappelons une fois de plus que les chiffres officiels ne tiennent

pas compte des milliers de jeunes gens à la recherche de leur premier emploi, puisqu'ils ne figurent pas sur les listes de l'Assurance-chômage.

Le Bureau fédéral de la statistique a dénombré 130,000 chômeurs dans la province le 18 mai, comparativement à 182,000 le mois précédent et à 114,000 en mai 1962. Le taux du chômage est tombé de 2.9 à 7.0 entre le 20 avril et le 18 mai. Il s'établissait à 6.2 au mois de mai de l'an der-

nier. Des cinq régions du Canada, celle des provinces de l'Atlantique reste la plus durement atteinte par le chômage. Cependant, l'indice du chômage y a diminué par rapport à mai 1962 tandis qu'il a augmenté dans la région de Québec et celle des Prairies. La situation de l'emploi révèle donc une tendance à l'amélioration dans les Provinces Maritimes, mais elle continue de se détériorer dans la province de Québec et dans les trois provinces de l'ouest.

Voici un tableau de l'embauche au Canada à la mi-mai (en milliers de personnes)

	Mai 1963	Avril 1963	Mai 1962
AU CANADA			
Effectif ouvrier	6,658	6,559	6,590
Ayant un emploi	6,312	6,097	6,254
Sans emploi	346	462	336
REGION DE L'ATLANTIQUE			
Effectif ouvrier	585	581	601
Ayant un emploi	524	499	534
Sans emploi	61	82	67
QUEBEC			
Effectif ouvrier	1,853	1,841	1,830
Ayant un emploi	1,723	1,659	1,716
Sans emploi	130	182	114
ONTARIO			
Effectif ouvrier	2,442	2,405	2,394
Ayant un emploi	2,362	2,297	2,313
Sans emploi	80	108	81
REGION DES PRAIRIES			
Effectif ouvrier	1,166	1,131	1,168
Ayant un emploi	1,126	1,081	1,132
Sans emploi	40	50	36
REGION DU PACIFIQUE			
Effectif ouvrier	612	601	597
Ayant un emploi	577	561	569
Sans emploi	35	40	38

La SGF a maintenant les moyens matériels de les aider

Nos entreprises familiales devront se grouper

Maintenant en mesure de fournir une participation concrète à la transformation et à l'essor de la petite et la moyenne industrie québécoise menacée par la grande industrie et la production étrangère, la Société générale de Financement, par la voix de son directeur général, M. G. Filion, rappelle les raisons d'être et les buts premiers de la Société, et fait appel à l'esprit d'initiative de nos hommes d'affaires qui dirigent des petites industries, familiales ou artisanales afin qu'ils se hâtent d'utiliser tous les moyens mis à leur disposition par la SGF pour assurer leur croissance.

M. Filion nous rappelle une fois de plus que les industries familiales du Québec ne pourront survivre dans un contexte où la concurrence tant locale qu'étrangère s'accroît de jour en jour, où les moyens de production se développent rapidement et mettent l'artisanat industriel dans l'impossibilité d'augmenter et même de conserver sa part du marché. C'est pourquoi la Société générale de financement se propose, comme l'un de ses buts premiers, de hâter le passage d'une partie de l'économie du Québec d'un type d'entreprise artisanale et familiale à un type d'entreprise à capital-action. Les industries familiales devront surtout se grouper afin de devenir plus grosses et plus viables.

M. Gérard Filion adressait la parole devant l'Association des courtiers d'assurance du Québec

réunis en Congrès annuel au Château Frontenac.

Il estime que pour atteindre nos buts, « il faudra d'ici une génération procéder à de nombreuses fusions d'entreprises. Il va falloir que les propriétaires actuels se mettent dans la tête qu'il vaut mieux être actionnaire minoritaire d'une grande entreprise prospère que d'être l'unique propriétaire d'une petite entreprise appelée à disparaître ».

« Un secteur important de l'industrie québécoise vit encore au XIXe siècle. Il faudra s'habituer à vivre au XXe siècle et se préparer à vivre au XXIe siècle. »

Au cours de sa conférence, M. Filion a rappelé la nature mixte de la société, les différents modes de son action auprès des entreprises d'importance diverse.

Motivant l'initiative de l'Etat dans la mise sur pied de la Société, M. Filion a rappelé que notre taux

de croissance économique se comparait fort bien avec celui de l'Ontario mais qu'un accroissement plus rapide de la population ici créait une urgence : celle de favoriser l'établissement d'industries qui commandent une abondante main-d'oeuvre.

« La Société, conclut M. Filion, s'efforcera donc de centrer son effort sur des objectifs précis ayant une portée profonde sur l'économie de la province. Elle s'intéressera aux industries de base, celles qui non seulement créent par elles-mêmes des biens et des emplois, mais qui, par une suite de réactions à chaînes suscitant la création d'autres industries et d'autres services. La fabrication de biens durables étant de cette nature, la Société fera porter dans ce secteur le gros de son effort, sans pour autant négliger d'autres types d'industries susceptibles de créer de l'emploi. »

Selon le professeur Pugsley

Le Canada-français ne forme pas suffisamment d'administrateurs

Le Canada français est riche en excellents ingénieurs et autres professionnels, mais il fournit trop de gens aux professions libérales et pas assez d'administrateurs au monde des affaires.

Cette opinion a été formulée ré-

cemment par M. William Pugsley, professeur à l'École de commerce de McGill.

Il a défini celui qui exerce une profession libérale comme un homme qui prend des décisions qui le concernent personnellement,

« de là son côté séduisant pour le Canadien français individualiste. » Selon lui, l'administrateur attaché à une affaire est plutôt un homme d'équipe. M. Pugsley a dit à ce sujet : « Sagace, souple, connaissant la valeur du dollar et cherchant des occasions favorables, il rassemble les pièces nombreuses de son échiquier pour en faire un tout étroitement imbriqué destiné à fabriquer ou à mettre sur le marché un produit ou un service ».

Le professeur Pugsley estime que, sans administrateurs au courant des marchés du Canada et même de l'étranger, tout plan d'ensemble ayant pour but la récupération par le Canada français d'une partie de la direction assurée par le secteur anglais, est voué à l'échec. Il a précisé : « Car les importantes compagnies anglaises du Québec dépendent surtout de marchés se trouvant en dehors de la province. »

Pour aider le Canada français à former un plus grand nombre

d'administrateurs, le professeur Pugsley estime que le Canada anglais doit partager avec le premier ses connaissances des affaires, et que cela profitera aux deux groupements.

Il a dit : « Même l'homme d'affaires le plus entêté sait que, plus un marché est riche, plus il peut y faire d'argent. Ainsi, un Québec économiquement fort profitera à tous ceux qui font des affaires dans la province. »

M. Pugsley a cependant fait remarquer que le Canada anglais ne doit pas s'attendre qu'en aidant les Canadiens français ceux-ci deviendront des Canadiens anglais. « On ne s'attend pas à cela lorsque l'on établit une filiale à l'étranger, et le Canada français est, effectivement, une autre culture. Il y a également le fait que la façon de raisonner chez les Canadiens français diffère de celle des Canadiens anglais, bien que cela ne leur donne aucune infériorité quant à la possibilité de tirer des conclusions justes. »

Les Américains investiront encore davantage au Canada cette année

Si l'on en croit une enquête trimestrielle effectuée récemment par la Commission des valeurs mobilières et le ministère du Commerce des Etats-Unis, les hommes d'affaires américains ont l'intention de continuer à consacrer de plus en plus d'argent en 1963 dans l'achat d'équipements, et on prévoit même que le chiffre total de ces investissements atteindra un record de \$39.2 milliards. Un tel chiffre représenterait une hausse de 5 pour cent sur l'année dernière.

Durant le premier trimestre de 1963, le total des investissements, en tenant compte des ajustements

saisonniers, s'est élevé à un taux équivalent à \$37 milliards par année, contre un taux équivalent de \$38 milliards durant le dernier trimestre de 1962.

Par suite de la hausse prévue pour la présente année, on s'accorde à dire que le niveau des investissements pour le 2ème trimestre sera de \$38.5 milliards, et pour le 4ème de \$41.3 milliards.

Si l'on se fie donc à ces prévisions, les hommes d'affaires américains investiront, durant le dernier trimestre de 1963, 8½ pour cent de plus d'argent que pendant le trimestre correspondant de 1962.



VOTRE COLLABORATRICE

Quand votre banque connaît votre entreprise, elle vous consent beaucoup plus volontiers les avances dont vous avez besoin.

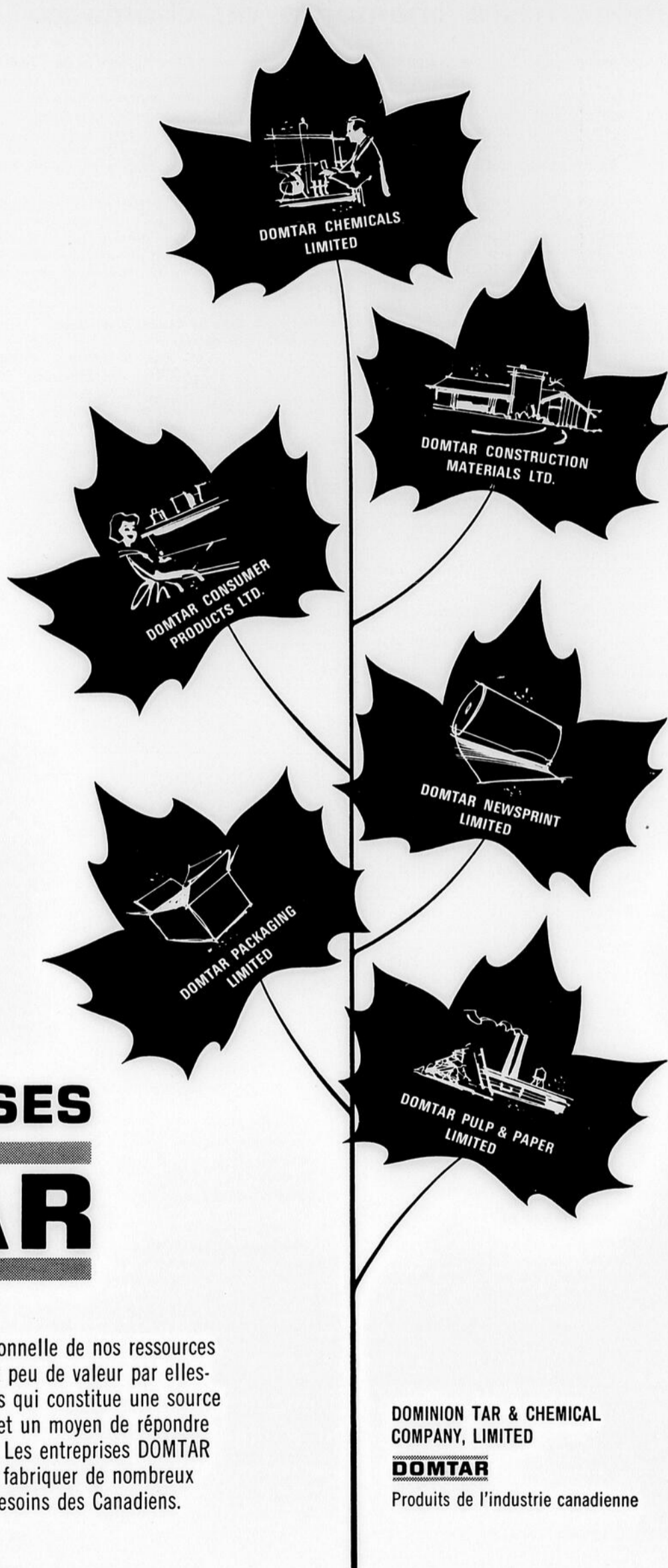
La Banque Canadienne Nationale s'intéresse activement à la marche des affaires de ses clients, dont elle a conscience d'être la collaboratrice.

**BANQUE
CANADIENNE NATIONALE**

600 bureaux au Canada

VOICI LES ENTREPRISES **DOMTAR**

...entreprises qui se consacrent à l'utilisation rationnelle de nos ressources minières et forestières. Les matières premières ont peu de valeur par elles-mêmes: c'est leur transformation en produits utiles qui constitue une source de revenus pour des milliers d'ouvriers canadiens et un moyen de répondre aux besoins essentiels du Canada et de l'étranger. Les entreprises DOMTAR utilisent les ressources naturelles du Canada pour fabriquer de nombreux produits conçus spécialement pour répondre aux besoins des Canadiens.



DOMINION TAR & CHEMICAL
COMPANY, LIMITED

DOMTAR

Produits de l'industrie canadienne

Fluctuations des Bourses de Montréal et de Toronto

Semaine finissant vendredi le 14 juin 1963

Les indicatifs de ces tableaux sont exclusivement en anglais parce qu'ils sont reproduits tels quels du Financial Times, et qu'il serait techniquement impossible de les modifier sans en retarder la publication de vingt-quatre heures. On en trouvera l'interprétation en bas de page 11.

Ces tableaux sont publiés le lundi de chaque semaine dans



grâce à l'obligeante collaboration du **Financial Times** OF CANADA

Yield %	Price/Earn ratio	1963		Stock:	Dividends Paid 1962 1963	1962 or latest fisc. yr.	Earnings 9 mos. or latest interim			Current Week			Sales 100s
		High	Low				High	Low	Close	Net Chg	Sales		
2.00	2.00			Abacon	1.92 2.00	Dec	1.42	1.20	1.25	-25	20		
4.4	12.5	46	40 1/4	Abitibi P	1.12 1.12 1/2	Dec	46	45 3/4	45 7/8	+ 1/4	129		
4.5	25 1/2	24 1/2		" pfd	1.12 1.12 1/2	Dec	25 1/2	25 1/4	25 1/4		21		
6.1	11.5	3.80	3.35	Acklands	.10	Dec	3.80	3.50	3.60	-15	13		
7.0	25			" pfd	.97	Dec	25	24 1/2	24 1/2	- 1/2	4		
17.0	13 1/2			Agnew S	.48	May	1.63						
2.65	2.90			Alfa Dist	.05	May	1.17	2.90	2.85	- 5	150		
2.88	2.00			" v.t.	.05	May	2.65	2.50	2.55	- 5	73		
3.2	23.8	31 3/8	27 1/4	Alfa Gas	.25	Dec	31 3/8	30 3/8	30 3/4	+ 1/2	168		
5.7	110	107 1/2		" A pfd	6.25	Dec	110	108	108	- 1	1		
5.3	108 1/2			" B pfd	5.75	Dec	108 1/2	108	108	- 1	1		
4.3	16.2	19	17 1/2	Alfa N Gas	.60	Dec	19	18 1/2	19	+ 1/4	17		
4.5	10.4	24 3/4	19	Algoma C	1.00	Dec	22 3/4	22 3/4	22 3/4	+ 3/4	2		
6.90	5.30			" wts		Dec	6.90	6.90	6.90		4		
2.4	15.8	59	43 1/4	Algoma St	1.40	Dec	58 3/8	56	58	+ 3/4	32		
3.7	21.8	12	9 1/4	Algonquin	.37 1/2	61Dec	10	10	10	- 1/4	1		
6.2	20 1/2	20 1/2		" pfd	1.30	61Dec	21	21	21 1/2				
3.5	5.25			" wts			1.00						
10.4	7	4.00		Alpha	.20		4.75	4.75	4.75	+ 25	1		
2.1	24.3	30	21 1/2	" A	.31	Dec	6 1/4	5.94	6 1/4	+ 1/4	12		
4.4	24 1/2	22 1/2		Alumini	.60	Dec	29 1/2	27 3/4	28 1/4	- 1	354		
4.5	50 1/4	46 1/2		Alcan Ist	1.00	Dec	49 1/2	48 3/8	48 3/8	+ 3/4	15		
1.70	1.30			" 2nd	2.25	Dec	1.35	1.30	1.30	- 5	64		
5.4	11.3	38	32	Analogue			30	30	40				
5.3	53 1/2	52 3/4		" wts		Dec	36	35 3/8	35 3/8	- 1 3/8	2		
4.9	45 1/2	42		Ang C P	2.00	Dec	53 1/2	53 1/2	53 1/2		1		
5.3	56	52 3/4		" pfd	2.80	Dec	32.35						
3.4	8.0	8 3/4		Ang T 4 1/2	2.25	Dec	16.10	16.10	16.10		1		
2.9	12.7	18 1/4	14 1/8	Ang Nfd	2.90	61Dec	16.10	16.10	16.10		1		
2.2	105	101 1/2		Ang-Scan	.30	Dec	1.40	1.40	1.40	+ 1/4	11		
3.6	37.2	12 3/8		Anihes A	.40	Dec	1.40	1.40	1.40				
4.8	53 1/2	50 3/4		" B	.19	Dec	1.40	1.40	1.40				
5.0	53 1/2	50 3/4		" pfd	5.50	Dec	38.47						
5.2	53 1/2	50 3/4		Argus C	.15	Nov	11.20	12 1/2	12 1/2		38		
5.9	16.5	29 1/4	23 3/4	" C pfd	.35	Nov	52 3/8	52 3/8	52 3/8	+ 3/8	7		
5.5	22.6	8 3/4		" 2.50	2.50	Nov	52 3/8	52 3/4	52 3/4	+ 1/4	5		
6.0	14.4	10 1/2		" 2.60	2.60	Nov	53	52 1/2	53	+ 1/4	10		
4.8	23	22 1/2		" B pfd	2.70		26 3/4	26 3/8	26 3/8	- 7/8	42		
4.6	13.0	19	16 3/8	Asbestos	1.60	61Dec	16.85	16.85	16.85		4		
5.2	25	22 1/2		AshdownA	.60	61Dec	11	11	13				
4.9	103	100		" B	.27	61Dec	1.11	1.11	1.11				
3.3	17.6	37.65	34 1/2	Ash Temp	.80	Dec	98	104	104				
5.3	13.0	5.00	4.10	" A	6.00	Dec	1.52	21	20 1/2	+ 1/2	6		
5.0	10 1/2	10 1/2		" B	6.65	Dec	41.90	23	23 1/4				
4.8	23	22 1/2		ATI Acc	.65	Dec	1.34	17 3/8	17 1/4	- 1/8	31		
4.6	13.0	19	16 3/8	" pfd	1.10	Dec	9.23	23 1/2	23 1/2	+ 1/4	5		
5.2	25	22 1/2		ATI Sugar	.67 1/2	Dec	97.29	101 1/4	104 1/2				
4.9	103	100		" pfd	5.00	Dec	2.12	37.60	37.60		3		
3.3	17.6	37.65	34 1/2	Atlas SH	1.25	Dec	2.65	2.60	2.65	+ 15	12		
5.3	13.0	5.00	4.10	Atlas Tel	.25	Dec	2.00	4.95	4.95	+ 15	127		
5.5	22.6	8 3/4		Auto EI	.45	Dec	1.61	1.61	1.61		279		
6.1	104	100		" B		Dec	.06d						
6.0	10 1/2	10 1/2		Auto Rad									
4.8	23	22 1/2											
4.6	13.0	19	16 3/8										
5.2	25	22 1/2											
4.9	103	100											
3.3	17.6	37.65	34 1/2										
5.3	13.0	5.00	4.10										
5.5	22.6	8 3/4											
6.1	104	100											
6.0	10 1/2	10 1/2											
4.8	23	22 1/2											
4.6	13.0	19	16 3/8										
5.2	25	22 1/2											
4.9	103	100											
3.3	17.6	37.65	34 1/2										
5.3	13.0	5.00	4.10										
5.5	22.6	8 3/4											
6.1	104	100											
6.0	10 1/2	10 1/2											

Yield %	Price/Earn ratio	1963		Stock:	Dividends Paid 1962 1963	1962 or latest fisc. yr.	Earnings 9 mos. or latest interim			Current Week			Sales 100s
		High	Low				High	Low	Close	Net Chg	Sales		
2.8	61 1/2	56		C Pack A	1.75	bMar	12.68	60	61 1/2			10	
2.9	10.9	61 1/8	55	" B	1.75	bMar	5.59	60 1/2	59 3/4	+ 7/8		28	
2.7	28.1	81	74 1/2	C Perm	2.00	Dec	2.79	80	78 1/4	+ 1/2		1	
4.6	96 1/2	93 3/4		CSafeway	4.40	Dec	78.46	96 1/2	96 1/2			15	
3.3	15.4	58	51	C Steam	1.80	Dec	3.60	55	54 3/4				
4.8	13 1/2	13		" pfd	.62 1/2	Dec	5.58	13 1/2	13 1/2			6	
4.2	12.8	14 1/2	11 3/4	C Wire B	.60	Dec	1.09	14	14	- 1/4			
1.9	11.9	11 3/8		" C A E	.20	63Mar	.93	11 3/8	10 1/8	+ 3/8		464	
3.6	16.1	11 1/2		C Baker	1.00	Oct	.70	8	9			252	
4.1	55 1/2	51		Cdn Brew	.35	Oct	31.54	53 3/4	53 3/4	- 1/2		11	
5.0	55	51 1/2		" B pfd	.95	Dec	2.65	53 1/2	52 3/4	+ 1/4		15	
6.0	19.0	24 3/4	23 3/4	C Br Alum		bJuly	6.69	10 3/8	10 1/2	+ 1/4		14	
5.3	95	92		" A wts				2.40	2.40			10	
5.5	10.3	14		" B wts				2.45	2.30			14	
2.8	26.0	68 1/4	36	C Bronze	1.50	Dec	1.30	94	99				
4.7	22 1/8	20 7/8		" pfd	5.00	Dec	32.74	13 3/4	13 1/2	- 1/8		13	
4.6	38 1/2	36		C Canner	.75	63Feb	1.31	62 1/4	61 1/2	- 2 1/2		9	
4.7	22 1/8	20 7/8		C Celan	1.40	Dec	2.48	21 1/4	21 1/4	+ 1/4		1	
5.6	54 1/2	50		" 1.00	1.00	Dec	7.83	38 1/2	38	+ 1/4		8	
3.5	45	41		" 1.75	1.75	Dec	7.83	38 1/2	38 1/2				
2.8	17.1	11 1/2		C Chem	.20	Dec	.60	10 3/8	10 1/2	- 1/8		190	
5.4	9.6	8 3/4		" wts		Dec	4.30	4.05	4.15	- 1/4		139	
10.3	3.50	3.50		C Collier	.05	Mar	.28	10	8 3/4	- 1/4		34	
7.3	8 3/4	7 1/8		" pfd	.05	Mar	.11	.96	.95	- 2		198	
4.2	9 7/8	7 1/4		C Conv A			.34	3.50					
10.3	4.05	3.10		" B				4.10					
5.6	54 1/2	50		C Curt W		Apr	1.03	.75	.75			52	
3.5	45	41		C Dredge	.30	Dec	.13	7 3/4	7 1/2	- 1/8		10	
26.0	35	32 3/4		C Fairb A	.47 1/2	Dec	.70d	6	6	+ 1/4		14	
3.2	26.8	44 1/2											

Table with columns: Yield %, Price/Earn ratio, 1963 High/Low, Stock, Dividends Paid 1962/Indic. 1963, Earnings 1962 or latest fisc. yr., 9 mos. or latest interim, Current Week High/Low/Close, Net Chg, Sales 1000s. Includes entries for Dalex pfd, Dairies, Dom Lime, etc.

D

Table with columns: Yield %, Price/Earn ratio, 1963 High/Low, Stock, Dividends Paid 1962/Indic. 1963, Earnings 1962 or latest fisc. yr., 9 mos. or latest interim, Current Week High/Low/Close, Net Chg, Sales 1000s. Includes entries for East Koot, EasyW pfd, Econ Inv, etc.

E-F

Table with columns: Yield %, Price/Earn ratio, 1963 High/Low, Stock, Dividends Paid 1962/Indic. 1963, Earnings 1962 or latest fisc. yr., 9 mos. or latest interim, Current Week High/Low/Close, Net Chg, Sales 1000s. Includes entries for Galineau, Gen Baker, Gen Dev, etc.

G

Table with columns: Yield %, Price/Earn ratio, 1963 High/Low, Stock, Dividends Paid 1962/Indic. 1963, Earnings 1962 or latest fisc. yr., 9 mos. or latest interim, Current Week High/Low/Close, Net Chg, Sales 1000s. Includes entries for Hahn, Ham Cott, Hand Ch, etc.

H

Table with columns: Yield %, Price/Earn ratio, 1963 High/Low, Stock, Dividends Paid 1962/Indic. 1963, Earnings 1962 or latest fisc. yr., 9 mos. or latest interim, Current Week High/Low/Close, Net Chg, Sales 1000s. Includes entries for Hud Bay C, Hud B MS, Hughes O A, etc.

I-K

Table with columns: Yield %, Price/Earn ratio, 1963 High/Low, Stock, Dividends Paid 1962/Indic. 1963, Earnings 1962 or latest fisc. yr., 9 mos. or latest interim, Current Week High/Low/Close, Net Chg, Sales 1000s. Includes entries for ImpFloG, Imp Life, Imp Oil, etc.

L

Table with columns: Yield %, Price/Earn ratio, 1963 High/Low, Stock, Dividends Paid 1962/Indic. 1963, Earnings 1962 or latest fisc. yr., 9 mos. or latest interim, Current Week High/Low/Close, Net Chg, Sales 1000s. Includes entries for Labatts, Lab Acc, Lab Cem, etc.

M

Table with columns: Yield %, Price/Earn ratio, 1963 High/Low, Stock, Dividends Paid 1962/Indic. 1963, Earnings 1962 or latest fisc. yr., 9 mos. or latest interim, Current Week High/Low/Close, Net Chg, Sales 1000s. Includes entries for M'Kinn SS, MLarena, M'Leod, etc.

N-O

Table with columns: Yield %, Price/Earn ratio, 1963 High/Low, Stock, Dividends Paid 1962/Indic. 1963, Earnings 1962 or latest fisc. yr., 9 mos. or latest interim, Current Week High/Low/Close, Net Chg, Sales 1000s. Includes entries for NatAutoV, Nat Cont.

Yield %	Price/Earn ratio	1963		Stock:	Dividends Paid 1962	Dividends Indic. 1963	Earnings		Current Week					
		High	Low				1962 or latest fisc. yr.	9 mos. or latest interim	High	Low	Close	Net Chg	Sales 100s	
5.0	19.2	16 1/2	14 7/8	Nat Drug	.80	.80	Dec	82	16	15 1/4	15 7/8	+	3/8	35
3.8	16 1/2	14 7/8	14 7/8	" pfd	.60	.60	Dec	4.00	20	16	16	+	3/8	20
3.0	7.2	22 1/2	20	Nat Groc	.60	.60	63Mar	2.81	28 3/4	28 3/4	28 3/4	+	3/8	24
5.4	28 1/2	27 1/4	21	Nat Truc	1.50	1.50	Apr	6.63	29	28 1/2	28 1/2	—	1/4	24
1.8	29 3/4	21	1.50	Nedco	.44	.52	Oct	.66	1.95	1.60	1.60	—	3/8	55
2.1	19.4	113	73	Nfld Light	2.40	2.40	Dec	5.73	113	113	113	—	1/4	2
4.1	19.2	19 1/4	17 1/2	Neon Pr	.70	.80	Apr	1.03	19 1/2	19 1/2	19 1/2	—	1/4	1
5.0	12.2	16	14	Niag Stl	.80	.80	Mar	1.31	28 1/2	28 1/2	28 1/2	—	1/4	1
5.4	15 1/4	13	13	Niag W C	.80	.80	Mar	1.31	16	16 1/2	16 1/2	—	1/4	5
4.7	20.5	38	31 1/2	Noranda	1.05	1.05	Dec	29.27	15 1/4	15 1/4	15 1/4	—	1/4	3
2.5	20.7	21	17 1/4	Norac Fin	.50	.50	Dec	.98	85	85	85	—	1/4	205
6.4	12.1	32 1/2	31 1/2	N Q Pow	2.05	2.00	Dec	2.59	11	11	11	—	1/4	6
5.4	51 1/4	49	49	NorOntNGs	.50	.50	Dec	1.69	21	20 1/2	21	+	3/4	117
2.3	27.3	9 1/2	8 3/8	Nor Phn	.18	.20	Dec	.32	32 1/2	32 1/2	32 1/2	—	1/4	1
4.0	16.3	27 1/4	20 3/4	Nth Util	.70	.70	Dec	1.53	49 1/2	49 1/2	49 1/2	—	1/4	8
3.1	8.4	14 1/8	10 1/4	N S Light	.80	1.00	Dec	1.53	5	5	5	—	1/4	92
4.4	14 1/8	12 3/4	12 3/4	Oak Wood	.30	.40	Dec	1.55	25	25	25	—	1/4	22
4.4	40	38	38	Ocean C	.30	.40	Dec	1.55	13 1/4	13	13	—	1/4	150
3.2	19.6	38 1/2	34 3/8	Ogilvie	.66	.60	Dec	1.94	13 1/4	13 1/2	13 1/2	—	1/4	1
3.0	16.5	20 3/4	14	O B Sup	1.20	1.20	Dec	1.94	11 1/2	11	11	—	1/4	1
1.1	19.8	36 1/2	30	Ont Loan	1.20	1.20	Dec	1.94	37 1/2	37 1/2	38 1/4	—	1/4	28
6.9	5.25	9	8 1/2	Ont Steel	.60	.60	Sept	255.07	126	187 1/2	19 3/4	—	1/4	23
	4.50	3.45	3.45	Ont Stores	.05	.05	Dec	.60	4.50	4.10	4.40	+	3/8	14
	3.62	3.0	3.0	Oshawa	.30	.40	Dec	1.79	35 3/4	35	35 1/2	—	1/4	3
	5.25	4.25	4.25	Overlnd	.60	.60	Oct	.61	5 1/4	5 1/4	5 1/4	+	1/4	9
	9	8 1/2	8 1/2	" pfd	.60	.60	Oct	.61	9	8 3/4	9	+	1/4	9

P-R

4.6	17.9	3.50	3.00	P A C Inv	.17	.16	Nov	.19	3.40	3.40	3.40	—	5	7
	17.7	15 1/2	11 1/4	Pac Pete			Dec	.80	10	10	10	—	2	9
4.0	22.5	23 1/2	20	Page Her	.90	.90	Dec	.97	14 1/2	13 1/4	13 1/4	—	3/4	234
7.6	20.2	9 1/2	9 1/2	Parker	.20	.20	Apr	.13	7.75	7.50	7.75	+	20	5
6.3	22	22	22	PatonMfg	.80	.80	Apr	.52	22 1/2	21 1/2	21 1/2	—	1	98
5.1	10.0	8 1/4	6 7/8	Pembina	1.00	1.40	Nov	.75	3.20	3.20	3.20	—	2	2
6.1	36.0	37	26 1/2	Penmans	1.80	1.80	Nov	.75	9 1/2	9 1/2	9 1/2	—	1	1
5.1	37	114 1/4	114 1/4	" pfd	6.00	6.00	Nov	39.98	7 1/2	7 1/4	7 1/2	+	1/8	21
3.3	13	11 1/2	11 1/2	People Cr	.30	.37 1/2	Dec	.82	49 3/8	49 3/8	49 3/8	—	1/8	1
5.9	103	100 1/4	100 1/4	" pfd	6.00	6.00	Dec	20.82	29 3/8	29 3/8	29 3/8	—	1/8	1
5.4	11.5	15 1/2	14 1/4	Phantom	.80	.80	Dec	1.28	118	112 1/2	112 1/2	—	3	40
2.4	37.6	10 3/4	8 1/4	Photo E	.20	.25	Dec	1.28	9 1/2	9 1/2	9 1/2	—	1/4	280
4.6	49	45	45	Pow Corp	.20	.25	Jun	26 1/2	2.95	2.80	2.80	—	15	40
2.8	11 1/4	9	9	" 1st	2.25	2.25	Jun	26 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	—	1/8	2
2.6	17.5	1.40	1.40	" 2nd	.30	.30	Jun	26 1/2	10 1/4	10 1/4	10 1/4	—	1/8	280
5.2	15.6	34 1/8	35 3/8	Prem Tr	8.00	8.00	Dec	2.51	47 1/2	47 1/2	47 1/2	—	2	26
4.7	87	85	85	Price Br	2.00	2.00	Dec	203.19	10 3/4	10 3/4	10 3/4	—	2	2
5.3	48 1/2	46 1/2	46 1/2	" pfd	2.50	2.50	Dec	203.19	1.50	1.40	1.50	+	5	26
4.4	14.2	36 7/8	35 1/8	Pr T pfd	2.50	2.50	Dec	203.19	37 1/2	37 1/2	37 1/2	—	1/4	27
5.1	25.0	49 1/2	44 1/2	Q N Gas	.80	.80	Dec	2.58	37 1/2	37 1/2	37 1/2	—	1/4	1x
5.0	22 1/2	21	21	Que Pow	1.60	1.60	Dec	2.58	8 1/2	8 1/2	8 1/2	—	1/2	216
6.8	16 1/4	15 1/8	15 1/8	Que Tel	1.15	1.10	Dec	1.96	114	107	108	—	6	21
6.8	14.8	9 1/2	8	Que Tel	1.15	1.10	Dec	1.96	83	70	70	—	13	89
6.0	8.6	13 3/4	8	" 58 pfd	1.10	1.10	Dec	1.96	48 1/2	48 1/2	48 1/2	—	1/4	1
4.2	15.1	11 1/2	9 1/2	Quinte A	.75	.85	gDec	.99	21 1/2	22	22	—	1x	1x
6.7	13.7	10 1/2	9 1/2	R&MBear	1.10	1.10	gDec	.16	22	22	22	—	1x	1x
6.0	8.6	13 3/4	8	Rapid G	.60	.60	gDec	.60	11	11	11 1/2	—	3	14
4.2	15.1	11 1/2	9 1/2	Reid pfd	2.21 1/4	3.12 1/2	Dec	1.56	16 1/4	16 1/4	16 1/4	—	10	2
6.7	16	15 1/2	15 1/2	Reid pfd	2.21 1/4	3.12 1/2	Dec	1.56	9	9	9	—	1/8	1
5.8	21	19 1/2	19 1/2	Reid pfd	2.21 1/4	3.12 1/2	Dec	1.56	7 1/2	7 1/2	7 1/2	—	1/8	16
7.5	95	93	93	Reid pfd	2.21 1/4	3.12 1/2	Dec	1.56	52 1/2	53	53	—	1/4	16
5.1	13.5	14	13	Reid pfd	2.21 1/4	3.12 1/2	Dec	1.56	11	10 1/2	10 1/2	—	1/4	16
3.1	10.5	13	11 3/4	Reid pfd	2.21 1/4	3.12 1/2	Dec	1.56	9 1/2	9 1/2	9 1/2	—	1/4	5
6.0	8.6	6	6	Reid pfd	2.21 1/4	3.12 1/2	Dec	1.56	5 1/2	5 1/2	5 1/2	—	1/4	30
6.6	16 1/2	15 1/8	15 1/8	Reid pfd	2.21 1/4	3.12 1/2	Dec	1.56	20 1/2	21	21	—	1/4	48
8.0	8.6	6	6	Reid pfd	2.21 1/4	3.12 1/2	Dec	1.56	12 1/2	12	12	—	1	14
5.3	6.2	15 1/2	15	Reid pfd	2.21 1/4	3.12 1/2	Dec	1.56	20	20	20	—	1	33
5.3	19	16 3/4	16 3/4	Reid pfd	2.21 1/4	3.12 1/2	Dec	1.56	10 1/4	10	10	—	3/4	4
8.6	7 1/2	4	4	Reid pfd	2.21 1/4	3.12 1/2	Dec	1.56	13	13	13	—	3/4	4
3.2	11.9	10	9 3/4	Reid pfd	2.21 1/4	3.12 1/2	Dec	1.56	7	6 3/4	7	—	3/8	3
2.3	11 1/2	11	11	Reid pfd	2.21 1/4	3.12 1/2	Dec	1.56	9 1/2	9 1/2	9 1/2	—	1/4	12
4.8	89 1/2	86 1/4	86 1/4	Reid pfd	2.21 1/4	3.12 1/2	Dec	1.56	11	11	11	—	1x	1x
24.2	9	7	7	Reid pfd	2.21 1/4	3.12 1/2	Dec	1.56	7 1/2	7	7 3/8	—	1/8	48
14.6	14 1/4	10 3/4	10 3/4	Reid pfd	2.21 1/4	3.12 1/2	Dec	1.56	12 1/2	12 1/2	12 1/2	—	1/8	2
5.3	26	24 3/4	24 3/4	Reid pfd	2.21 1/4	3.12 1/2	Dec	1.56	25	24 3/4	24 3/4	—	1/2	2
6.1	10 1/8	9 3/4	9 3/4	Reid pfd	2.21 1/4	3.12 1/2	Dec	1.56	9 1/2	9 1/2	9 1/2	—	1/4	14
3.25	2.25	2.25	2.25	Reid pfd	2.21 1/4	3.12 1/2	Dec	1.56	30	30	30	—	15	14
5.6	10 3/4	9 3/4	9 3/4	Reid pfd	2.21 1/4	3.12 1/2	Dec	1.56	10 1/4	10	10	—	3/4	33
9.1	14 1/2	13	13	Reid pfd	2.21 1/4	3.12 1/2	Dec	1.56	13	13	13	—	3/4	4

S

2.2	14.7	19 1/2	14	St Law Cm	.40	.40	Dec	1.26	19	18 3/4	18 3/4	+	1/4	11
4.5	12.1	23	22 1/4	St Law Cp	1.00	1.00	Dec	1.84	1.05	1.05	1.05	—	1x	1x
4.8	104	99 1/2	99 1/2	" pfd	5.00	5.00	Dec	66.87	22 1/4	24	24	—	1	10
	1.10	.92	.92	St Law Div			Dec	66.87	103	103	103	—	1	10
2.4	17.8	11 3/8	9 7/8	St M Gas	.30	.24	Sept	.56	.99	.92	.99	+	1	10
3.8	11.8	11	10	Sal-Foods	.30	.24	Sept	.56	.51	.47	.47	—	5	14
4.0	8.4	8 3/4	7 1/8	Sangamo	.40	.40	Dec	.89	.97 1/2	.95	.95	—	1/4	37
5.4	51 1/2	50</												

Sales	1963				1962			
	100s	High	Low	Close	Chge.	High	Low	Close
Black River	5	7	6	6	-2	12	8	8
Bornite	182	15	11	15	+4	19	10	
Bouzon	146	49	47	48	-1	51	40 1/2	
Bratona	24	550	525	530	+5	645	485	
Broul Reef	89	24 1/2	25	25 1/2	+1/2	37	24	
Bruneau	210	20	15	15	-6	27	20	
Brunswick	42	400	385	395	+5	415	310	
Buff Ank	46	250	230	236	-14	260	205	
Buff RL	26	5 1/2	5	5 1/2	+1/2	7	4 1/2	
Bulolo	7	605	590	590	-15	875	590	

C-D

Cable	12	11	11	11		12	10
Cadamat	292	14 1/2	13	13	-1	15	8
Calumet	15	3	2 1/2	2 1/2		4 1/2	3
Camp Chib	43	460	445	445	-15	510	375
Camp RL S	3	16 1/4	15 1/2	16 1/4	+1/2	16 1/4	14
C Tungstn	83	111	100	100	-3	140	100
Cdn Astoria	805	14 1/2	11	12 1/2	-1 1/2	22	9 1/2
C Australia	2324	18	13	14	+2	27	12
C Dyno	48	103	100	102	-4	118	87
C Malart	151	42	41	41		52	33
C N Inca	98	8	7 1/2	8		9 1/2	7
C N West	88	5	4 1/2	5		8 1/2	4 1/2
C Silica	179	123	107	110	-13	130	95
Candore	927	11	10	10 1/2	-1 1/2	16 1/2	10
Can-Erin	84	11	10	10 1/2		16	9
Canorana	20	15 1/2	15 1/2	15 1/2	+3	20	11
Captain	580	13	10	12 1/2	+2	13	6 1/2
Carbec	105	7	6	7	+1	9	6
Cariboo	37	60	58	58	-2	98	55
Carter	50	6	5	6		10	4 1/2
Cassiar S	40	11 1/2	11 1/2	11 1/2	-1/4	12	10 1/4
Cayzor	5	35	35	35	+2	45	30
Cent Pat	68	136	132	132	-3	134	105
Cent Porc	20	5 1/2	5 1/2	5 1/2	-1	7	5
Cessland	200	195	200	200		235	90
Chemalloy	53	81	77	80		93	71
Ches Kirk	340	7 1/2	6	6 1/2		16	6
Chester	3226	22	14 1/2	19	+4	22	14 1/2
Chib Coy	25	11	10 1/2	10 1/2	-1/2	14	7 1/2
Chib-Kap	146	14	12	12 1/2	-1/2	15	9 1/2
Chib M	34	36	36	36	-2	49	37
Chimo	1162	75	66	66	-6	75	43
Chipman	10	4	4	4		5 1/2	4 1/2
Chrom	25	170	170	170	+10	190	135
Cleveland	100	4	3 1/2	3 1/2		6 1/2	3 1/2
Coch Will	49	440	425	430		470	410
Coin Lake	7	24 1/2	23	24	+1	28	22
C Met	81	21 1/2	19 1/2	21 1/2	+1	24	18
Commodore	33	465	450	465		475	400
C Mogador	7	18	18	18		22	15
Coniagas	43	65	62	62		78	61
Coniour	50	29	29	29	-8	37	18
Con Key	2773	15	11	13 1/2	+2	15	10 1/2
C Bellek	728	11	9	9 1/2	-1 1/2	12	5
C Beta G	8	6 1/2	6 1/2	6 1/2	-1 1/2	8 1/2	5 1/2
C Callinan	8	7	7	7		10	7
Con C Cad	65	5	4	5	+1	5	4
C Discov	94	85	82	84	+2	92	74
C Fen	33	16	14	14	-1	17	14
C Gillies	157	9 1/2	6	7 1/2	+2	9 1/2	5 1/2
CG Arrow	111	44	42	43	-1/2	60	40
CHallwell	114	24	21 1/2	22	+2	35	18
C Marben	92	40	39	40	-1	58	27
C Marcus	105	133	120	120	-14	138	84
C Mogru	1482	120	105	118	+11	124	90
C Morrison	143	40	36	40		53	36
C Mosher	63	208	201	208	+3	233	199
Con Negus	15	16	16	16		20	10
C Nichol	15	4 1/2	4 1/2	4 1/2	-1/2	8	4
C Northid	70	27	26	26	-1	32	26
C Persh	15	11	10 1/2	10 1/2	+1/2	12	9 1/2
Cons Que	655	102	94	101	+8	102	38
C Que Yell	2	3	3	3		3	3
C Rambler	9	101	101	101	-4	125	101
C Red Pop	78	11	10	10	-1/2	13	7 1/2
C Regret	276	9 1/2	8	9 1/2	+1	12	7
C Sanorn	135	6	5	5		8 1/2	5
CShawkey	2197	43 1/2	38	42	+3	57	27
Conwest E	22	500	480	480	-20	525	420
Cop Corp	756	22	14 1/2	18	+3	22	14
Cop-Man	3602	15 1/2	11 1/2	15 1/2	+3 1/2	15 1/2	7
Copsrm	71	18	18	18		30	16
Coulee	407	31	29	31	+1	43	29
Courvan	51	22	20	20	-2	26	16
Cowich	22	114	107	113	+5	122	62
Craigmt S	36	17 1/2	17 1/2	17 1/2	+1/2	20	16 1/2
Crestaur	27	6 1/2	6	6 1/2	-1/2	11	6
Croiner	7333	18 1/2	15	18	+1 1/2	27	6 1/2
Crowpat	213	12 1/2	10 1/2	11 1/2	+1/2	13	7
Cusco	39707	34 1/2	30	32	+2 1/2	34 1/2	3 1/2
Daering	283	11 1/2	11	11 1/2		22	10
D'Aragon	65	17 1/2	16	16 1/2		29	16
De Cour	67	7	5	7		11	5
Deer Horn	989	64	60	63	+2	89	19 1/2
D'Eldona	11	7 1/2	7 1/2	7 1/2	-1/2	11	7 1/2
Delhi Pac	816	34	28	30	+1	39	20
Deinite	66	70	68	68	-2	74	57
Denison S	91	12 1/2	12 1/4	12 1/4	-1/2	13 1/4	10 1/2
Dickson	114	475	460	470	+5	475	390
Doison	5	6	6	6		9	6
Dome S	17	29	28	29	+5/8	30 3/4	24 3/4
Dom Exp	86	31	30	30	-1	33	26
Dom Lease	13	25	25	25	+3	119	10
Dumagami	15	38	38	38		68	25 1/2
Domont	80	18 1/2	17	18		25	15
Donalda	105	7 1/2	7 1/2	7 1/2		11	7
Dunraine	21	23	22	23	+1	30	18
Duvan	145	9	8	8 1/2	+1/2	12	8

E-K

E Amphi	135	8 1/2	7 1/2	8 1/2	+1/2	8 1/2	6
East Mal	186	230	215	230	+14	275	215
East Sull	178	235	225	225		300	186
Elder	99	105	98	100	-6	123	95
El Sol	760	7 1/2	7	7 1/2		10 1/2	5
Equity	3387	20 1/2	19	19 1/2	+1/2	20 1/2	8
Eureka	38	20	19	20	+2 1/2	37	16
Fab	58	15	10 1/2	14	+2 1/2	23	10
Faraday	61	156	152	155	+5	172	136
West Tun	140	14	13 1/2	14	+1	16 1/2	10 1/2
Fatima	238	16	14 1/2	15	-1 1/2	22	14 1/2
Fox Lake	131	27	20	26	+6	35	18
Francœur	285	11	9	11	+1 1/2	14 1/2	9
Fr Pete pr	7	300	290	290		370	285
Fröbox	51	75	74	74	-4	105	66
F Peilance	115	25	22	26	+4	29 1/2	15
Fundy	91	5 1/2	5	5 1/2		8 1/2	5
Futurity	60	21	20	20		21	15
Gaitwin	135	9 1/2	8	9	+1 1/2	10	6
Geco Ms S	20	29 1/2	29	29 1/2	+1/8	29 3/4	25 1/2

Sales	1963				1962			
	100s	High	Low	Close	Chge.	High	Low	Close
Genex	60	10	10	10	+1/2	17	8	
Gnt Mascot	21	75	74	75	-5	90	65	
GiantYK S	23	11 1/2	11 1/4	11 1/2	+1/4	12 1/2	10 1/2	
Glen Lake	70	185	165	170	-15	206	150	
Glenn Ur	701	7 1/2	5	5 1/2	-1 1/2	11	4	
Goldage	63	33	29	33	+3	37	24 1/2	
Goldale	63	33	29	33	+3	37	24 1/2	
GF Mining	48	16	15 1/2	16	-1	17 1/2	15	
Goldray	127	26	23 1/2	25	+1 1/2	33 1/2	23 1/2	
Grandroy	255	18	17	18		19 1/2	13	
Granduc	136	380	265	275		430	295	
Gulch	50	6	6	6	-1	7 1/2	6 1/2	
Gulf Lead	90	9	8 1/2	8 1/2		9 1/2	7 1/2	
Gunnar	51	895	880	890	-5	995	800	
Hallnor	2	220	210	210	-30	260	210	
Hard Rock	144	13	13	13		15	11	
Har-Min	1850	12 1/2	9 1/2	12	+2	21	9	
Hastings	28	126	12 1/2	12 1/2		15	12	
Hastings	31	96	95	96	+6	115	90	
H of Lak	275	17	15 1/2	15 1/2	-1/2	25	10	
Hearway	91	21	20 1/4	20 1/4		27	20	
Heath	130	6 1/2	6	6		7	5	
High Bel	159	275	250	275		310	221	
Hollinger S	54	29 1/4	28 1/4	29 1/4	+1/2	29 1/2	20 3/8	
C N West	56	410	400	405	+2	420	250	
Hud Bay S	13	57	55 1/4	56 1/2	+1 1/4	59 1/4	50 7/8	
Hugh-Pam	53	9	9	9	-1	13 1/2	8 1/2	
Hydra Ex	83	27	26	27	-1	51	25	
Inf Ceram	5	6 1/2	6 1/2	6 1/2	-1/2	9	5 1/2	

LES OBLIGATIONS - COURS DE VENDREDI

Cote à midi, le 14 juin

Bid = offre

Asked = demande

Renseignements fournis par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOVT. OF CANADA

	Bid	Asked
3 Oct/59-63	99.75	100.05
4 Dec/63	100.15	100.45
3 1/2 July/64	99.60	99.90
3 1/2 May/64	100.20	100.50
3 1/2 Oct/64	99.50	99.80
3 1/2 Feb/64	99.73	99.97
3 1/2 Oct/64	99.50	99.80
3 1/2 Dec/64	100.20	100.50
3 1/2 Feb/65	99.20	99.50
3 1/2 Sept/65	99.15	99.45
3 1/2 Apr/65	100.20	100.50
3 1/2 Sept/61-66	96.50	97.50
3 1/2 Feb/66	98.15	98.75
3 1/2 Dec/66	100.38	101.12
3 1/2 June/67	99.38	100.12
3 1/2 Oct/67	97.50	98.25
3 1/2 Jan/68	99.25	100.00
3 1/2 June/67-68	93.90	94.63
3 1/2 Apr/69	103.75	104.50
3 1/2 Oct/69	103.75	104.50
3 1/2 May/70	93.50	94.50
3 1/2 Sept/72	95.90	96.60
3 1/2 Oct/75	104.38	105.12
3 1/2 Jan/75-78	87.90	88.63
3 1/2 June/74-76	84.90	85.63
3 1/2 Apr/76	104.00	104.75
3 1/2 Oct/79	81.90	82.63
3 1/2 Aug/80	104.50	105.25
3 1/2 Sept/83	94.12	95.90
3 1/2 Mar/96-98	80.50	81.50
3 1/2 Sept/Perps	70.50	71.75
3 1/2 June/88	99.38	100.12

C.N.R.

3 Jan/61-66	97.25	97.85
3 1/2 Dec/64	104.50	104.80
3 1/2 Jan/64-67	94.75	95.75
3 1/2 Apr/67	99.75	100.50
3 1/2 May/68	101.25	102.00
3 1/2 Sept/64-69	91.75	92.50
3 1/2 Jan/66-71	89.75	90.75
3 1/2 Feb/72-74	89.75	90.50
3 1/2 May/77	99.75	100.75
3 1/2 Feb/81	88.00	88.75
3 1/2 Jan/85	107.25	108.00
3 1/2 Oct/87	99.00	99.75

PROVINCIAL

Alta Tel	4 1/4/76-79	90
Do	5 1/4/79-81	99 1/4
AMFC	5 1/4/78-80	99 1/4
Do	5 1/2/80-83	101 1/2
Do	5 1/2/80-83	99 1/4
Do	5 1/2/82-84	99 1/4
Do	5 1/2/82-85	99 1/4
Do	5 1/2/82-85	101
BC Columbia	3/64	97 3/4
Do	2 3/4/67	92 1/4
Do	3/68	90 1/4
Do	3/69	88 1/4
BC Pwr Com	5/62-64	99 1/2
Do	3/67	91 1/2
Do	3/68	89 1/2
Do	3/68	89 1/2
Do	3/68	89 1/2
Do	5/82	94 1/2
Do	5/92	93 1/2
BC Toll Br	3/4/65-70	87
Jac Gt E Rly	5/82	92 1/4
Manitoba	4 3/4/63-64	99 1/2
Do	3/65	96 3/4
Do	2 3/4/66	93 1/4
Do	3 1/4/64-66	96
Do	5 1/2/66	100 3/4
Do	3/67	93
Do	6/68	103
Do	3/68	90 1/2
Do	4 1/4/66-68	96 1/4
Do	5 1/2/69	101 1/4
Do	4/67-69	94 1/4
Do	4 1/4/68-70	94 3/4
Do	3 1/4/73-75	82
Do	4 3/4/73-76	95
Do	3 1/2/76-78	82 1/4
Do	5 1/2/76-79	101 1/4
Do	6/76-79	105 1/2
Do	6/80	105 1/2
Do	5 1/4/79-81	104
Do	5/65-67	99 1/2

	Bid	Asked
Man Hydro	5 1/4/66	100
Do	5/67	99 1/2
Do	5 3/4/67	101 1/4
Do	5 1/2/68-69	101 1/4
Do	3 1/2/72-74	86
Do	3 1/4/73-75	82 1/4
Do	3 1/2/74-76	83 1/2
Do	5/75-77	97
Do	5/76-78	97
Do	5 1/2/78-79	101 1/4
Do	5 1/4/81	98 3/4
Do	5 1/2/80-82	101 1/4
Do	6/80-82	105 1/2
Do	5 3/4/83	103 3/4
Man Tel Cm	5 1/2/80-82	101 1/4
Do	5 1/2/81-83	101 1/4
New Bruns	4 1/4/64	99 1/4
Do	4 1/2/63-65	99
Do	3 1/2/65	96 3/4
Do	5 1/4/66	100
Do	4 3/4/66	98 3/4
Do	2 3/4/67	99 1/4
Do	3 1/2/67	95
Do	3/68	91 1/4
Do	4 1/4/66-69	96
Do	4 1/2/65-69	96 1/2
Do	3 1/4/70	90 3/4
Do	4 1/2/68-71	94 3/4
Do	4/61-71	97 1/2
Do	3 1/2/67-72	87 3/4
Do	5/70-75	97 1/4
Do	3 1/2/70-75	85 1/4
Do	5/68-74	97 1/4
Do	3 1/2/71-76	84 3/4
Do	5/75-77	94 1/4
Do	5/77-79	96 1/4
Do	3 1/2/70-75	85 1/4
Do	5 1/4/79-81	103
Do	5 3/4/82-84	103
Do	5 1/4/83-86	98 1/4
Do	5 1/4/84-87	98 1/4
Do	4 3/4/62-64	99 1/4
Do	6 1/4/70	102 1/2
Do	4/69-74	88 1/2
Do	5 1/4/72-75	98
Do	3 3/4/71-76	85 1/2
Do	5 1/2/77	99
Do	5 1/4/76-78	97 3/4
Do	5 1/4/77-79	97 3/4
Do	6 1/2/79	107
Do	6 1/4/80	105
Do	5 1/2/81	99
Do	5 1/2/80	99
Do	5 1/2/83	99
Do	6/81	103 1/2
Do	6/91	103 3/4
Nova Scotia	4 3/4/63-64	99 1/2
Do	3 1/4/63-65	96 3/4
Do	4 3/4/66	99 3/4
Do	5/66	99 1/4
Do	3/67	92 1/2
Do	3/68	91 3/4
Do	2 3/4/65-68	91
Do	4 1/4/67-69	95 3/4
Do	5/70	99
Do	3 3/4/68-70	92 3/4
Do	3 3/4/68-70	89
Do	5/71-73	97 1/4
Do	5/72-74	97 1/4
Do	3 1/4/73-75	83 1/4
Do	4/74-76	90
Do	5/75-77	96 3/4
Do	4 3/4/76-77	95
Do	4 1/2/76-78	92 1/4
Do	5 1/2/80	100 3/4
Do	5/77-79	96 3/4
Do	5 1/2/80-82	100 3/4
Do	5/78-80	96
Do	5 1/4/80-82	98 1/2
Do	5 3/4/79-81	103
Do	4/63-66	97 3/4
Do	3 3/4/65-67	96
Do	4 3/4/67	99 1/4
Do	5/66	99 3/4
Do	5/68	99 1/2
Do	5 1/4/88	100 1/2
Do	5 1/2/88	100 1/2
Do	5 1/2/88	100 1/2
Do	4 3/4/65	99 3/4
Do	3/62-65	97 1/2
Do	3/62-65	97
Do	3/64-66	95 1/2

	Bid	Asked
Ontario	3 Nov/63-65	97
Do	4 1/4 Mar/67	99 1/2
Do	4 1/4 Oct/67	99 1/2
Do	5/68	100 1/4
Do	5 1/4/68	100 3/4
Do	4/66-68	96 1/2
Do	2 3/4/65-69	90 1/2
Do	5 1/2/69	102
Do	6/69	104 3/4
Do	3/68-70	89 3/4
Do	5 1/2/70	102
Do	4/69-72	92 1/2
Do	4 1/4/71-74	92 3/4
Do	5/73-75	98 3/4
Do	4 1/2/74-76	94
Do	3/75-77	80 1/2
Do	4 1/4/75-78	90 3/4
Do	5/77-79	97 1/2
Do	5 1/2/77-79	101 3/4
Do	6/77-79	106 1/4
Do	5 1/2/78-80	101 3/4
Do	5 1/2/79-81	101 3/4
Do	5 1/4/79-82	99 3/4
Do	5 1/4/80-82	99 3/4
Do	5 1/4/81-83	99 3/4
Do	3/60-64	97 1/2
Do	4 1/2/63-64	99 3/4
Do	3/63-65	96 3/4
Do	5/64-65	100
Do	4/61-71	97 1/2
Do	3 1/2/67-72	87 3/4
Do	3 1/2/64-66	96 3/4
Do	4/65-66	98
Do	4/65-67	97 1/4
Do	3/65-67	94 1/2
Do	3/66-68	93 1/2
Do	4/66-68	96 1/2
Do	2 3/4/65-68	92
Do	4 1/4/66-69	96 3/4
Do	3/67-69	91
Do	5 3/4/69	103 1/4
Do	6/70	104 1/2
Do	3/68-70	90 1/4
Do	4 1/2/70	97
Do	5 1/4/70	100 3/4
Do	4 1/2/69-70	96 3/4
Do	2 3/4/61-71	88
Do	5 1/4/71	100 3/4
Do	5/71	100 3/4
Do	4 3/4/71	98
Do	3/71-73	86 1/4
Do	4/72-74	90 3/4
Do	4 1/2/72-74	94 3/4
Do	5 1/2/80	99
Do	4 3/4/72-75	96 1/2
Do	4/74-76	90
Do	5/74-76	98
Do	5/75-77	84 1/4
Do	5/77-79	90 1/4
Do	5 1/4/80-83	99 1/2
Do	5 1/4/81-83	99 1/2
Do	3 1/2/74-79	82 1/2
Do	6/78-80	106 1/4
Do	5 1/2/78-80	103 3/4
Do	5 1/2/79-81	101 3/4
Do	5/79-82	97
Do	5 1/4/80-83	99 1/2
Do	5 1/4/81-83	99 1/2
Do	3 1/2/74-79	82 1/2
Do	6/78-80	106 1/4
Do	5 1/2/78-80	103 3/4
Do	5 1/2/79-81	101 3/4
Do	5/79-82	97
Do	5 1/4/80-83	99 1/2
Do	5 1/4/81-83	99 1/2
Do	3 1/2/74-79	82 1/2
Do	6/78-80	106 1/4
Do	5 1/2/78-80	103 3/4
Do	5 1/2/79-81	101 3/4
Do	5/79-82	97
Do	5 1/4/80-83	99 1/2
Do	5 1/4/81-83	99 1/2
Do	3 1/2/74-79	82 1/2
Do	6/78-80	106 1/4
Do	5 1/2/78-80	103 3/4
Do	5 1/2/79-81	101 3/4
Do	5/79-82	97
Do	5 1/4/80-83	99 1/2
Do	5 1/4/81-83	99 1/2
Do	3 1/2/74-79	82 1/2
Do	6/78-80	106 1/4
Do	5 1/2/78-80	103 3/4
Do	5 1/2/79-81	101 3/4
Do	5/79-82	97
Do	5 1/4/80-83	99 1/2
Do	5 1/4/81-83	99 1/2
Do	3 1/2/74-79	82 1/2
Do	6/78-80	106 1/4
Do	5 1/2/78-80	103 3/4
Do	5 1/2/79-81	101 3/4
Do	5/79-82	97
Do	5 1/4/80-83	99 1/2
Do	5 1/4/81-83	99 1/2
Do	3 1/2/74-79	82 1/2
Do	6/78-80	106 1/4
Do	5 1/2/78-80	103 3/4
Do	5 1/2/79-81	101 3/4
Do	5/79-82	97
Do	5 1/4/80-83	99 1/2
Do	5 1	

Prélude à des jours meilleurs...

Les Gaspésiens saluent le premier bateau d'acier à être entièrement construit dans la péninsule

Parler de relèvement économique immédiat de la Gaspésie serait pêcher par optimisme, mais le dynamisme d'un groupe important d'hommes d'entreprise qui se manifeste avec une régularité croissante allié aux initiatives de l'Etat, telle le réaménagement des terres selon un plan d'ensemble rationnel qui doit s'opérer prochainement, permettent de croire qu'un jour, pas trop lointain, viendra où les Gaspésiens pourront élever leur standard de vie à un niveau à tout le moins acceptable.

Le lancement à Paspébiac d'un chalutier entièrement construit en Gaspésie, la semaine dernière, illustre bien le regain d'activité et, placé dans un cadre plus vaste, constitue un exemple tangible des avantages de la décentralisation industrielle, première condition de

sécurité économique des régions actuellement dépourvues ou mal pourvues en industries.

Il ne fait point de doute que le lancement de ce chalutier contribuera énormément à conserver à la Gaspésie l'imposante main d'oeuvre que l'on voit émigrer chaque année vers la métropole.

Le bateau

Le bateau, long de 77 pieds, a été baptisé par Mme Gérard-D. Lévesque. Il est la propriété du capitaine Marcel Hubert, des Iles-de-la-Madeleine. Cinq autres chalutiers du genre, dont la coque fut construite à Sorel, ont déjà été mis en service et on les dit très satisfaisants. Le « Flot Bleu », du capitaine René Chevarie, notamment, a déjà rapporté quelque 500,000 livres de poisson depuis le début de la saison.

La construction d'un chalutier comme le « Cap David » coûte \$225,000.

Le gouvernement fédéral paie la moitié de ce montant, en vertu de la loi d'aide à la construction navale.

Le gouvernement prête au pêcheur le montant restant, moins 10 p.c. à condition que ce dernier y aille d'une mise de fonds égale à ce 10 p.c.

Protection de nos pêcheries

« C'est la ferme intention du gouvernement actuel, a déclaré le ministre fédéral des Pêcheries, de faire opposition aux flottes de pêche étrangères. » Il fit alors ressortir les avantages de la nouvelle législation portant à 12 milles la limite des eaux territoriales du Canada réservées à nos pêcheurs.

M. Robichaud a ensuite souligné le travail qui s'effectue dans le moment entre Ottawa et les gou-

vernements provinciaux dans le but d'uniformiser les règlements actuels.

A son tour, le ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard-D. Lévesque, de qui relève maintenant les pêcheries maritimes commerciales, a rappelé que le gouvernement consacrait cette année \$2 millions aux prêts qui peuvent être consentis aux pêcheurs pour la construction de ces chalutiers.

Il a ensuite décrit la construction d'un brise-lame comme « un élément essentiel à la poursuite des travaux navals à Paspébiac. »

Ajoutons qu'un nouveau chantier de construction et de réparation navals a été aménagé au cours de l'année à Les Méchins, village situé à quelque trente milles en aval de Rimouski. Ce chantier a déjà commencé ces opérations.

Selon un vice-président du CN

La région de Montréal deviendra un centre industriel de premier rang

« Rien n'entrave, à mon avis, les perspectives économiques à long terme du Québec. Nous, du Canadien National, sommes directement intéressés à l'expansion industrielle : l'avenir en ce domaine nous semble extrêmement prometteur. »

« L'avenir de la rive sud du Saint-Laurent, de Valleyfield jusqu'au-delà de Sorel, semble extrêmement brillant. La concentration industrielle peut fort bien y atteindre celle que l'on observe sur la côte du New Jersey ou au coeur de la vallée de la Rhur. »

Tel a été le thème de la cause-rie prononcée par Monsieur J. A.

McDonald, Vice-Président, Région du Saint-Laurent, Canadien National, que l'Association des Commissaires industriels de la Province de Québec avait invité comme conférencier lors de l'ouverture du congrès annuel 1963, à l'Esterel. Monsieur McDonald exprima « la conviction qu'un effort concerté en divers domaines, mais surtout en matière d'expansion industrielle, pourrait et devrait faire en sorte que l'Exposition Universelle de 1967 marque de façon symbolique la consécration de Montréal parmi les grands centres industriels, commerciaux et culturels du monde. »

Hausse de 9.7% dans l'ensemble du pays

Le revenu des agriculteurs du Québec n'a augmenté que de 1% en 1962

Le revenu net réalisé par les cultivateurs du Québec à la suite de leur exploitation agricole en 1962 dépasse de 1% le revenu réalisé l'année précédente. A l'échelle du pays le revenu agricole en 1962 a atteint 1,453 millions de dollars, soit une augmentation de 9.7% sur 1961 alors que le revenu des agriculteurs se situait à 1,324,600,000 dollars.

La hausse provient des revenus sans précédent obtenus des produits agricoles et d'une hausse considérable des paiements supplémentaires, qui l'ont emporté sur l'augmentation régulière des frais d'exploitation et d'amortissement. Le revenu en nature n'a presque pas changé. Toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, ont

accusé un revenu net plus élevé; les reculs des deux provinces ont été de 12 et 4 p. 100 respectivement. Voici les gains des autres provinces : Québec, moins de 1 p. 100; Manitoba et Alberta, de 6 à 7 p. 100; Ile-du-Prince-Edouard et Ontario, environ 9 p. 100; Colombie-Britannique, 18 p. 100; et Saskatchewan, 19 p. 100.

Le revenu agricole net global, qui tient compte des variations des stocks de céréales et de bestiaux, a atteint \$1,630,300,000 en 1962, contre environ 1,044 millions en 1961 et une moyenne quinquennale de \$1,195,900,000. Bien que le revenu des produits agricoles et les paiements supplémentaires aient contribué considérablement à la hausse, la plus forte proportion provient d'une

augmentation sensible des stocks de céréales dans les fermes de l'Ouest entre le début et la fin de l'année à la suite d'une production supérieure en 1962. Bien que la partie du revenu représentée par les stocks ne soit pas en espèces sonnantes, elle constitue la base des avances comptant dans l'Ouest canadien et fait partie de la production totale pour laquelle des dépenses ont été faites durant l'année.

Le rapport indique l'estimation provisoire annuelle et régulière du revenu net des exploitants agricoles en 1962. Grâce aux données plus récentes des dernières semaines, cette estimation diffère un peu de celle du rapport provisoire de février. En plus, des estimations de 1962, le présent rapport comprend les totaux rectifiés de 1960 et 1961, ainsi que les détails du revenu en nature des frais de l'exploitation agricole et d'amortissement pour chacune des années 1960, 1961 et 1962.

ECONOMIE

Chambres simples de 6.50 à 10.50, chambres doubles de 10.50 à 14.50 • 700 chambres avec bain, douche, TV et radio • nouveau café-terrasse • stationnement gratuit pour la nuit.

TORONTO



LORD SIMCOE HOTEL
University & King
Pour réservations gratuites, veuillez téléphoner Montréal 866-6881.

J. LEVASSEUR Inc.

IMMEUBLE

635, HENRI-BOURASSA, EST

MONTREAL

Téléphone DU. 1-7788

Voici comment les gens pressés

épargnent **TEMPS** et **ARGENT**

Ils font leurs affaires de banque par la poste, à la manière de la B de M.

Sans que cela vous engage en rien, on vous fournira tous les renseignements voulus à la succursale la plus proche de la B de M. Pourquoi ne pas téléphoner ou écrire aujourd'hui même?



BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

AD165F

La situation agricole au Québec

Le temps chaud et les pluies récentes ont favorisé la croissance des plantes au Québec. Les semailles, presque terminées dans le Sud, ont fort avancées dans les régions de l'Ouest et du Centre, mais retardent quelque peu dans l'Est. Les champs de foin et les pâturages sont généralement beaux, ce dont les bestiaux ont bénéficié, car certains troupeaux ont souffert de la longueur de l'hiver et du manque de fourrage.

La production laitière augmente. Dans la région de Montréal, les légumes poussent bien. On signale des superficies plus considérables consacrées aux oignons, aux carottes et à la betterave à sucre. Les cultivateurs de tabac jaune sont assez avancés dans leurs transplantations et le repiquage des autres tabacs a débuté. Les travaux dans les jardins individuels ont commencé. Les arbres fruitiers sont en fleurs et les fraises et framboises se présentent bien.

La latte Gyproc fabriquée par DOMTAR Construction Materials Ltd. possède un nouveau noyau résistant à l'éclatement, permettant le clouage plus près des bords, se coupant plus facilement et réduisant le bris.

Selon un vice-président de la Cie Bell

Les industries auront besoin de tous les diplômés d'université

Au cours des quelques années à venir, la concurrence va être de plus en plus forte entre les diverses industries pour ce qui est du recrutement des diplômés d'universités.

C'est du moins l'avis de M. O. A. Robertson de Montréal, vice-président adjoint aux relations avec les employés de la compagnie de téléphone Bell.

Adressant la parole à la 34e réunion annuelle de l'Association du téléphone du Canada, M. Robertson a ajouté que la grande quantité d'étudiants qui corres-

pond aux nombreux bébés de l'après-guerre immédiate n'entrera pas dans les universités avant la deuxième moitié de la présente décennie et ne fera son apparition massive dans le secteur industriel que vers 1970.

« Il est facile d'imaginer que la lutte pour l'obtention d'administrateurs de talent qui soient des diplômés d'universités va être de plus en plus dure dans un avenir prévisible », a-t-il dit. Cette situation va se produire pour tous les diplômés et pas seulement au niveau technologique.

Hausse de l'emploi industriel au pays

L'emploi industriel a subi une légère avance en mars, au regard de février comme par rapport à l'année dernière à pareille date, selon un récent bulletin du Bureau fédéral de la Statistique.

L'avance de l'indice (1949=100) a été de 0.3% en un mois et de 2.2% en un an.

De février à mars, il y a eu des avances modérées dans la plupart des grandes divisions industrielles, reflétant la hausse qui se produit

habituellement à ce temps-ci de l'année. Seuls le forestage et les mines ont baissé, le recul du forestage étant relativement peu important.

L'indice désaisonnalisé a monté de 0.2 p. 100 en mars au regard de février (123.4 contre 123.2). Il y a eu avances du forestage, de la fabrication des biens non durables, de la construction, des services et des finances, des assurances et de l'immeuble. Le seul fléchissement d'importance a été celui des transports, de l'entreposage et des communications.

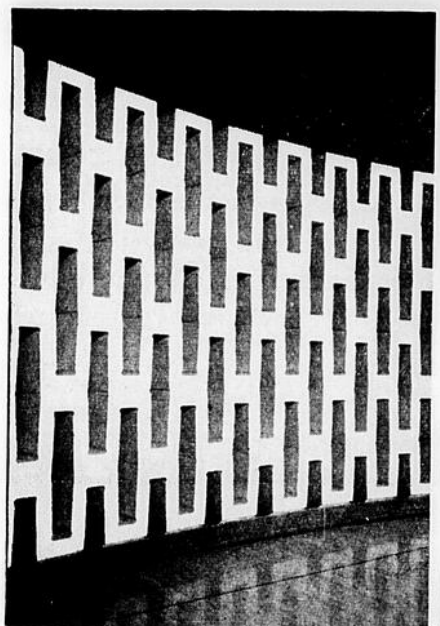
LE CHARME INCOMPARABLE DE LA MAÇONNERIE DE BÉTON

FAITE DE CIMENT CANADA

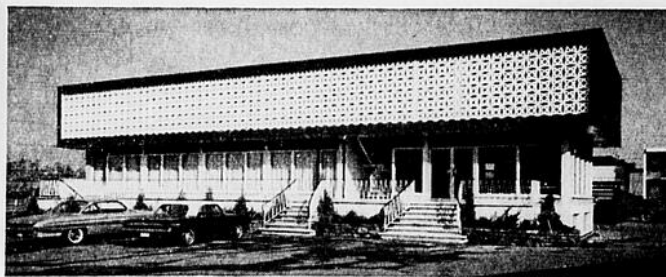
La maçonnerie de béton doit son charme exclusif au fait qu'elle est simple et qu'elle s'adapte facilement aux nouvelles conceptions architecturales.

Les attrayants motifs qu'offre la maçonnerie de béton moderne, ainsi que les récentes techniques de construction, fournissent à l'imagination de l'architecte et du constructeur une souplesse d'expression qu'on ne rencontre dans aucun autre matériau et cela d'une façon très économique.

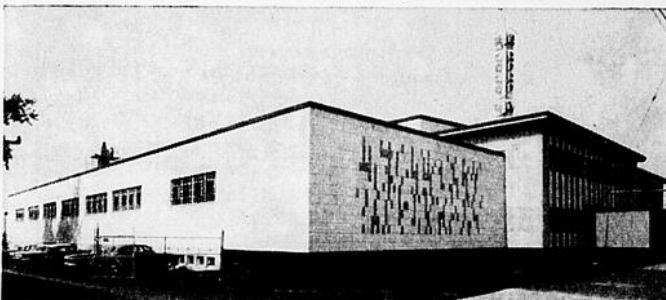
Les méthodes de construction et de fabrication des matériaux en usage de nos jours ont beaucoup contribué à stimuler l'emploi des blocs de béton dans des ouvrages d'apparence tout à fait originale.



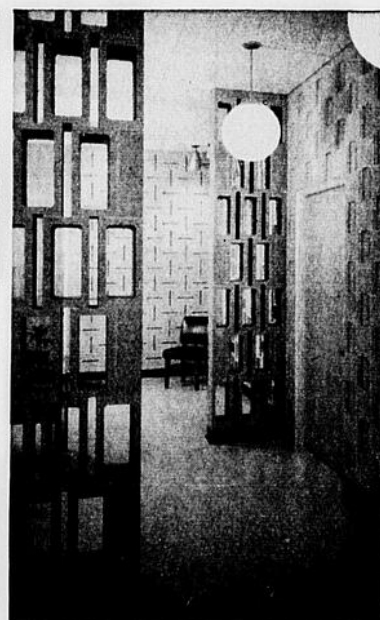
Mur décoratif en maçonnerie de béton au Séminaire de Valleyfield, Qué. Blocs de béton fournis par: Pressure Pipe Limited.



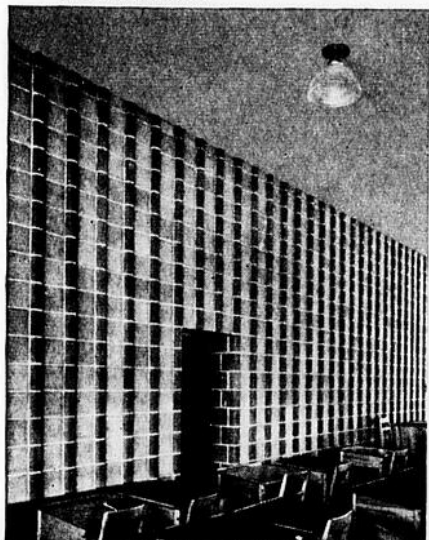
Hôtel Belvedere à Montréal
Éléments de maçonnerie fournis par H. Beaudry Blocs de Ciment Co. Ltée.



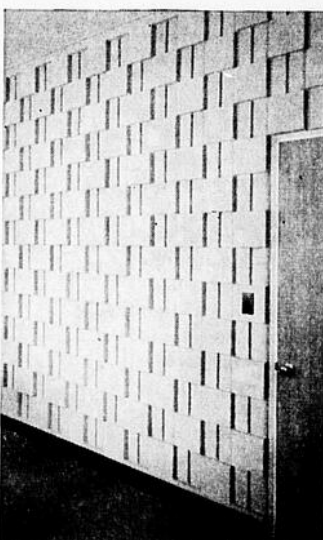
Edifice du poste CFCF-TV de la Canadian Marconi, Montréal. Blocs de béton fournis par Dilco Concrete Products.



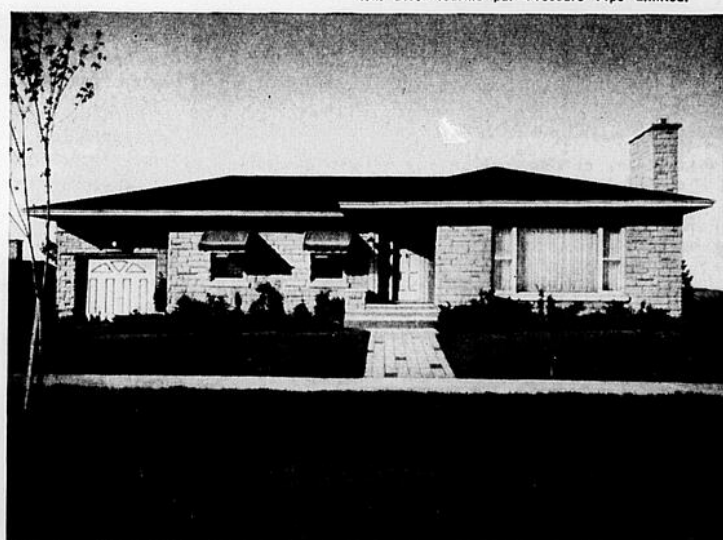
Les murs de ce bureau dans l'édifice Canada Cement à Montréal sont en maçonnerie de béton. Blocs fournis par Pressure Pipe Limited.



Mur d'une des classes du Séminaire de Valleyfield. Éléments de maçonnerie de béton fournis par Pressure Pipe Limited.



Un autre mur d'un bureau dans l'édifice de la compagnie Canada Cement à Montréal. Blocs de béton fournis par Pressure Pipe Limited.



Maison moderne en maçonnerie de béton à Trois-Rivières, Qué. Blocs de béton fournis par Georges Lambert Inc., Trois-Rivières.



Canada Cement COMPANY, LIMITED

Immeuble Canada Cement, Square Phillips, Montréal, P.Q.

BUREAUX DE VENTE: MONCTON • QUÉBEC • MONTRÉAL • OTTAWA
TORONTO • WINNIPEG • REGINA • SASKATOON • CALGARY • EDMONTON

Un dispositif de toute sécurité pour le dynamitage souterrain

Un système de dynamitage inventé et mis au point par une entreprise canadienne vient d'être mis sur le marché. Ce dispositif, unique au monde, assurera la sécurité des opérations de dynamitage sous-terrains, dans les mines, par exemple, et s'avèrera considérablement plus économique que l'emploi de méthodes classiques.

Selon M. H. J. Klassen, gérant général à la section des explosifs et munitions de la Canadian Industries Limited, la caractéristique principale de ce nouveau système révolutionnaire est l'allumage sans électricité, ce qui élimine le danger d'explosion prématurée accidentellement causée

par l'électricité statique, difficilement contrôlable.

L'amorce est un allumeur à retard pour les mélanges NA/HC. Il a résisté au cours d'épreuves de laboratoire à des courants atteignant jusqu'à 60.000 volts.

L'« Anodet » à retard permet un amorçage sûr au fond du trou et l'emploi de techniques de sautage par retards fractionnés avec des mélanges NA/HC chargés pneumatiquement. Le système permet également une variété de plans de tir à retards comparables à ceux du sautage électrique.

Les techniques de chargement pour les trous horizontaux ou inclinés sont relativement simples.



La connexion du « B-Line » au cordeau détonnant à l'une des mines de Falconbridge Nickel Mines Limited, près de Sudbury, Ont. Les techniques ordinaires de filage principal du réseau sont utilisées dans la connexion de trous de mines chargés de mélanges NA/HC et d'« Anodet » à retard, une nouvelle amorce non-électrique mise au point par la C.I.L.

L'attitude de nos SSJB...

(Suite de la page 3)

3. définition des exigences fondamentales des Canadiens français du Québec dans l'optique d'une refonte de la constitution.

de tout mettre en oeuvre pour que la loterie provinciale devienne une réalité dans le plus bref délai.

Loterie provinciale

Recommander avec instance au gouvernement de l'Etat du Québec

Les Maisons du Québec

Inciter le gouvernement de l'Etat du Québec à continuer et intensifier sa politique en matière de représen-

4109 côte-des-neiges - suite 2 - montréal - tél. 935-0967

CLAUDE GRATTON

décorateur - ensemblier
D. I. A. A. - S. D. E.

tation à l'étranger, en accordant une priorité à tous les pays de culture française.

Inciter le gouvernement de l'Etat du Québec à ouvrir des « maisons du Québec » dans les autres provinces du pays, en particulier dans les centres comportant de fortes concentrations de Canadiens français.

L'Agence Maritime Inc.

Féliciter chaleureusement l'Agence Maritime Inc., société d'armateurs canadiens-français, ainsi que son président, du geste de confiance en l'avenir du Québec qui fut posé par le lancement du « Fort Ramezay », lequel ne porte que des inscriptions françaises de la poupe à la proue.

Encourager la constitution graduelle d'une flotte marchande québécoise afin de contrebalancer la concurrence exercée par les étrangers contre les marins québécois.

L'imprimeur de l'Etat du Québec

Entreprendre sans délai des démarches auprès du gouvernement du Québec pour lui représenter que l'appellation « Imprimeur de la Reine » ne convient plus dans le contexte actuel, à ce haut fonctionnaire responsable du régime de publication au Québec et qu'il devrait dorénavant être appelé : « Imprimeur de l'Etat du Québec ».

Le régime complet de toute publication gouvernementale doit être sous l'autorité, le contrôle et la surveillance de l'Imprimeur de l'Etat du Québec.

Courtage et finances provinciales

Attendu que les émissions d'obligations de l'Etat du Québec, pour leur mise sur le marché, sont actuellement confiées à des syndicats de courtiers choisis et désignés par le gouvernement;

Attendu que des maisons de courtiers canadiens-français sont systématiquement exclues de ces syndicats;

Attendu que d'autre part, des maisons étrangères n'ayant même pas un bureau dans le Québec y sont acceptées de pleins droits;

Attendu qu'il n'entre pas dans les pouvoirs du gouvernement de favoriser certaines institutions étrangères au détriment des nôtres propres;

Attendu que les procédés actuels privent les clients des institutions discriminées de leur droit de participer au développement de leur propre Etat;

Le Congrès proteste énergiquement contre ces pratiques discriminatoires;

prie la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec d'intervenir après étude détaillée de cette question;

prie la Fédération d'entreprendre si nécessaire une grande campagne d'opinion pour renseigner les Québécois sur cette question particulière.

N.D.L.R. La formulation de cette résolution serait différente si elle eut été préparée avec une entière connaissance des faits.

Ecole de formation de travailleurs

Insister auprès du ministère du Travail de l'Etat du Québec pour que le problème de la formation des travailleurs soit étudié avec soin et que certaines normes soient édictées dans le Code du Travail, qui est toujours sur le métier.

Pour qui sonne le glas ?

(Suite de la première page)

treinte aux seules entreprises à 25% canadiennes.

Une taxe de 30% sera appliquée sur la vente d'une entreprise entièrement ou partiellement canadienne à des intérêts étrangers. Une taxe semblable sera imposée sur la vente d'actions de compagnies canadiennes à des étrangers, sauf pour les ventes effectuées à la bourse ou pour des montants ne dépassant pas \$50,000. par jour par vendeur.

Ottawa se propose de mettre fin à la pratique qui consiste à acheter une compagnie qui a subi des pertes en vue de déduire ces pertes du revenu d'une autre compagnie, ce qui nuit énormément au regroupement des entreprises québécoises de petite et de moyenne importances.

L'expédient qu'emploierait une compagnie de se scinder en plusieurs petites sociétés afin que ses bénéfices, en tout ou en partie, puissent bénéficier du taux modique de l'impôt sur le revenu frappant les pre-

miers 35,000 dollars de revenu imposable en sera désormais empêché du fait que le ministre du revenu national aura le pouvoir discrétionnaire de considérer ces sociétés comme étant associées entre elles, s'il est convaincu que l'existence distincte de ces sociétés n'est pas due uniquement au souci d'exercer les affaires de ces sociétés mais qu'elle a pour objet de réduire les impôts que devraient acquitter ces compagnies.

Coupe dans les comptes de dépenses

Ottawa va intensifier les mesures restrictives sur les dépenses de voyage et les moyens utilisés pour diminuer l'impôt personnel et celui des compagnies. On supprimera à l'avenir le dégrèvement en entier relatif au prix de revient initial de toute voiture particulière acquise au coût de plus de \$5,000.

LES FONDS MUTUELS

Fluctuation des cours

(Semaine finissant le 13 juin 1963)

Cours fournis par

Dominion Securities Corporation Limited

	HAUT	BAS
All Canadian Com.	5.05 - 5.53	5.02 - 5.50
All Canadian Div.	7.03 - 7.70	6.99 - 7.66
American Growth	8.81 - 9.63	8.75 - 9.56
Associated Investors	9.52 - 9.66	9.52 - 9.66
Beaubran	34.99 - 37.99	34.77 - 37.75
CanaFund	45.34 - 47.61	45.00 - 47.25
Canada Growth	5.26 - 5.75	5.22 - 5.71
Canadian Energy	7.24 - 7.91	7.20 - 7.87
Canadian Investment Fund	10.92 - 11.97	10.87 - 11.92
Canadian Trusteed	4.72 - 5.16	4.71 - 5.15
Champion	6.18 - 6.29	6.14 - 6.75
Collectif « A »	6.60 - 7.17	6.55 - 7.12
Collectif « B »	5.46 - 5.81	5.45 - 5.80
Collectif « C »	6.85 - 7.45	6.80 - 7.39
Commonwealth	9.38 - 10.28	9.34 - 10.24
Corporate Investors	10.75 - 11.75	10.72 - 11.72
Diversified « A »	23.10	23.10
Diversified « B »	4.75 - 5.22	4.72 - 5.19
Dominion Comp.	3.93 - 4.22	3.87 - 4.16
Dominion Div.	3.33 - 3.58	3.28 - 3.53
Dominion non-res.	3.83 - 4.12	3.77 - 4.05
Dominion Equity	19.75 - 20.18	19.75 - 20.18
Dreyfus F. (Fonds U.S.)	17.55 - 19.08	17.25 - 18.97
European Growth	7.01 - 7.66	6.97 - 7.62
Ex. Fund 1962	5.65 - 5.90	5.63 - 5.88
Federated	5.09 - 5.56	5.05 - 5.52
First Oil & Gas	4.79 - 5.24	4.73 - 5.17
Group Income	3.78 - 4.13	3.75 - 4.10
Growth Oil & Gas	9.97 - 10.47	9.91 - 10.41
International Mutual	4.66 - 5.07	4.63 - 5.03
Investors Growth	7.29 - 7.93	7.26 - 7.89
Investors Mutual	13.17 - 14.32	13.12 - 14.26
Leverage	3.99 - 8.76	7.97 - 8.73
Mutual Accumulating	3.99 - 4.36	3.96 - 4.33
Mutual Bond	7.51 - 7.87	7.50 - 7.86
Mutual Bond Inc. Fund	5.81 - 6.09	5.80 - 6.08
Mutual Income	5.66 - 6.19	5.62 - 6.14
North American	11.56 - 12.63	11.53 - 12.60
One William Street	14.12 - 15.44	14.01 - 15.32
Provident	5.15 - 5.60	5.13 - 5.58
Putnam (Fonds U.S.)	8.87 - 9.69	8.85 - 9.67
Radisson	4.75 - 5.23	4.73 - 5.20
Regent	6.07 - 6.63	6.04 - 6.60
Research Investing	11.02 - 12.04	10.94 - 11.96
Corp. de Prêt et Revenu	6.47 - 7.47	6.42 - 7.02
Security Fund (Fonds U.S.)	13.50 - 14.74	13.39 - 14.63
TV Elect. (Fonds U.S.)	7.64 - 8.33	7.44 - 8.33
Timed Investment	6.55 - 7.19	6.50 - 7.14
Trans Canada « A »	31.60	31.50
Trans Canada « B »	33.55	33.25
Trans Canada « C »	6.84 - 7.52	6.78 - 7.46
United Accumulative	6.54 - 7.15	6.49 - 7.09

Le détaillant veut savoir

CHAPITRE CINQUIÈME

Les documents commerciaux et les registres comptables

Par MARCEL COTE
De l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales



Avec la mise régulière sur le marché de produits de plus en plus nombreux, le détaillant n'est plus capable d'enregistrer dans un coin de son cerveau toutes les transactions qu'il effectue au cours d'un mois ou d'une année. Il a donc besoin de mettre sur pied un système comptable simple, facile à comprendre et surtout pratique, qui permettra, soit à lui-même, soit à son comptable, d'enregistrer les différentes opérations (achat, vente, paiement, emprunt, etc.) qu'il effectuera quotidiennement. A cette fin, il pourra adopter les registres comptables suivants :

- 1 — un journal des achats,
 - 2 — un journal de caisse-déboursés,
 - 3 — un journal des inventaires.
- En vue de compléter ces différents registres, il aura besoin de documents, de pièces justificatives prouvant qu'il a bel et bien effectué tel achat, déboursé telle somme pour payer cet achat, gagné tel montant en profitant de l'escompte de caisse que son fournisseur lui accordait.

Nous essaierons donc aujourd'hui de passer en revue les principaux documents commerciaux que le détaillant peut utiliser au moment d'un achat. Nous verrons ensuite à quoi servent ces documents dans l'entreprise. Encore une fois, nous ne vous apprendrons rien de nouveau, mais ces quelques lignes permettront de vous rafraîchir la mémoire. Que vous soyez un très petit ou un détaillant moyen, vous avez tous avantage à utiliser cette méthode de contrôle qui ne change pas selon que vous êtes seul à remplir tous les postes chez-vous (magasinier, acheteur, vendeur, etc.) ou selon que chacun de ces postes est rempli par une personne différente.

Importance des documents.

Comme nous le mentionnons plus haut, le monde des affaires a tellement évolué depuis quelques années que les transactions se font plus rapidement et en plus grand nombre. Celui qui veut réussir doit exercer un contrôle plus étroit en utilisant des documents qui seront en quelque sorte les témoins de vos transactions. En effet, si vous commandez telle marchandise, le vendeur, qu'il soit grossiste ou fabricant, exigera que vous lui signiez un papier prouvant que vous l'avez bien commandée. Votre signature vous engage donc à accepter ce produit s'il vous est livré aux conditions

et à la date prévue. En plus de servir de témoins, les documents servent aussi à l'enregistrement des écritures comptables qui ne peuvent être passées à moins qu'un document authentique (facture, chèque, etc.) n'en prouve l'existence et la véracité. Il est donc à conseiller de garder précieusement ces pièces justificatives afin de faciliter la vérification de vos livres en fin d'année. En les classant d'une façon méthodique (soit par produits, par fournisseurs, par numéros) il vous sera facile de les consulter rapidement lorsque vous aurez besoin de tel ou tel renseignement.

Principaux documents utilisés pour couvrir le cycle d'un achat (i.e. du moment de la passation d'une commande jusqu'au paiement de la facture).

Les documents qu'on retrouve le plus souvent sur le bureau d'un acheteur sont :

- la demande de prix,
- la réquisition d'achat,
- le bon de commande,
- l'accusé de réception,
- la procuration d'achat et l'ordre d'achat,
- le bon de livraison.

A ces derniers s'ajoutent la facture, le relevé de compte, et les documents utilisés lors du paiement : reçu, chèque ou voucher, qui sont employés par le comptable pour compléter le cycle d'un achat.

Disons tout de suite que la forme de ces documents (couleur, dimensions, etc.) peut varier d'un commerce à l'autre. Egalement le nombre d'exemplaires accompagnant la copie originale n'est pas le même. En effet, un grand magasin peut avoir besoin de 4, 5 ou 6 copies du même document afin de les expédier à ses différents services alors que le petit établissement peut se contenter de deux copies.

Renseignements essentiels qu'ils doivent contenir :

Puisque vous connaissez déjà le contenu de la plupart de ces documents, nous nous contenterons de résumer ici les détails importants que ces documents doivent contenir.

— Un numéro quelconque afin de faciliter la classification de ces documents et afin de pouvoir y référer rapidement.

— La date d'envoi ou de rédaction du document. Elle élimine bien des discussions lorsqu'il s'agit de savoir, par exemple, si le fournisseur a livré la marchandise trop tard, ou si le client a dépassé la date prévue pour bénéficier de l'escompte de caisse.

— Les noms de celui qui envoie le document et du destinataire.

— La description, soit par un code quelconque référant à un catalogue, soit par un autre moyen, des articles commandés.

— La quantité désirée, le prix de ces articles (si l'acheteur les connaît).

— Le mode de paiement et les conditions de paiement (termes de crédit, escomptes accordés).

— Le mode et les conditions de transport (rail, route, air, qui paie le transport, etc.)

— La signature de celui qui expédie le document.

Usage de chacun de ces documents.

1 — **La demande de prix** ou de soumission est très peu employée par le petit commerçant, puisque, le plus souvent, les renseignements dont il peut avoir besoin au sujet de tel produit (prix, date de livraison possible, quantité qu'il peut obtenir, qualité, escomptes, etc.) lui sont fournis par le représentant du fabricant ou du grossiste qui le visite régulièrement. S'il s'en sert, ce document ne circule qu'entre lui et le fournisseur.

2 — **La réquisition d'achat** est employée beaucoup plus fréquemment. Le magasinier (s'il existe un responsable des stocks en plus de l'acheteur) ou le commis vendeur inscrit sur la réquisition les marchandises qu'il faudra commander soit pour remplacer celles qui ont été vendues soit pour se procurer celles qui ont été demandées par les clients et qui n'étaient pas en inventaire. Ce document est expédié à l'acheteur qui vérifie le bien fondé de cette réquisition et qui décide s'il doit commander. Ce document doit indiquer à quel moment il serait nécessaire d'avoir la marchandise en magasin. La réquisition d'achat sert donc à avertir l'acheteur du besoin de marchandises dans tel ou tel rayon.

3 — **Le bulletin de commande** peut être rédigé à partir de cette réquisition d'achat ou à partir d'une décision de l'acheteur. Ce dernier passe la commande soit par écrit ou par téléphone au fournisseur qu'il juge apte à satisfaire son besoin, ou attend le passage du voyageur. Le fournisseur exigera que ce document soit signé par l'acheteur ou le propriétaire du commerce (même dans le cas d'une commande téléphonique, le fournisseur essaiera de la faire confirmer par écrit en expédiant à l'acheteur un bulletin de commande qu'il devra signer et lui retourner) parce qu'il a besoin d'une preuve écrite que la marchandise a bel et bien été commandée à telle date, au cas où il surviendrait des discussions, des malentendus.

4 — **Accusé de réception** : Une n'est complétée que lorsque la marchandise est livrée. Cependant, entre ces deux opérations extrêmes (commande — livraison) se situe habituellement l'acceptation par le fournisseur de livrer, selon les conditions stipulées sur le bulletin de commande (date de livraison, prix, escomptes, transport), la marchandise désirée. Certains acheteurs attachent cet accusé de réception à leur bon de commande et exigent que le fournisseur le leur retourne après l'avoir signé. A leur tour, ils détiennent une preuve écrite que le fournisseur s'engage à remplir la commande et ils peuvent refuser la marchandise si l'une ou l'autre des conditions établies et acceptées est violée.

5 — **Procuration d'achat** : Ce document est surtout en usage dans les établissements qui ont une politique d'achat centralisée, i.e. que toutes les commandes doivent être approuvées par le responsable des achats. Donc seul l'acheteur a le droit de commander. Mais comme il peut arriver que ce dernier soit absent temporairement de l'établissement et qu'un besoin pressant de telle ou telle marchandise se présente, on prévoit la possibilité pour un subalterne de commander directement en petite quantité afin de régler ce manque de marchandise. La procuration d'achat est donc semblable à un bulletin de commande, sauf qu'il y existe une restriction sur le montant de la commande. On y inscrira, par exemple, ces mots : « Cette commande ne doit pas dépasser x dollars. »

5b — L'ordre d'achat est utilisé moins fréquemment. Il sert lorsque l'acheteur ne commande pas directement à un fournisseur mais qu'il passe par un intermédiaire qui, lui, se chargera de trouver le fournisseur capable de remplir la commande. Il est très important d'indiquer la date à laquelle l'acheteur veut que l'intermédiaire passe la commande et également la date limite qu'il lui accorde pour la remplir ainsi que les conditions et la quantité qu'il désire obtenir.

6 — **Le bon de livraison** accompagne généralement la marchandise et sert à indiquer que la ou les marchandises commandées ont été expédiées par le fournisseur. Il est important que celui qui reçoit la marchandise vérifie si tout y est, puisqu'il aura de la difficulté à réclamer s'il découvre qu'il manque quelque chose après avoir signé le bon de livraison.

Il existe néanmoins certaines ententes entre clients et fournisseurs lorsqu'il s'agit de très grosses commandes, car à ce moment là, il est impensable que le réceptionniste vérifie et compte le contenu de chacune des caisses. La vérification s'effectue périodiquement lorsque le stock est déballé. Encore une fois, il est important d'établir de telles ententes avant plutôt qu'au moment où certaines erreurs se produisent. Le bon de livraison ne mentionne pas de prix, puisqu'il y aurait danger que ceux-ci soient connus par trop de gens.

7 — **La facture** est expédiée une fois que la marchandise est livrée. Elle contiendra les mêmes renseignements que ceux inscrits sur le bon de commande, si aucune des conditions établies n'a été changée. Le solde net à payer y sera clairement indiqué. Il est donc important de comparer la facture avec le bulletin de commande, le bon de livraison, afin de vérifier s'il ne s'est pas glissé quelques erreurs, soit dans la quantité, la qualité, le prix ou les escomptes accordés. En vue de faciliter ce travail de vérification qui pourra être effectué par le comptable, il est, peut-être, bon de brocher ensemble ces documents. Si une erreur est découverte il est bon d'en avvertir immédiatement le fournisseur et de corriger le montant à payer. Si la facture est déjà payée, le fournisseur retournera soit l'argent versé en trop soit une note de crédit si l'erreur est en trop; il exigera le paiement immédiat ou consentira une note de débit si l'erreur est en moins.

En fin de mois, le fournisseur enverra son relevé de compte qui indiquera à l'acheteur le détail de ses achats, les sommes qu'il a versées, le solde qu'il lui reste à payer. Il est alors conseillé de vérifier si les montants que le fournisseur réclame coïncident avec ceux qui sont inscrits dans les livres de l'entreprise comme comptes à payer.

8 — Le paiement des factures s'effectue très fréquemment de nos jours au moyen du chèque, soit accepté ou non. Le chèque, une fois encaissé par le fournisseur, a l'avantage de constituer un reçu. Si l'acheteur paie en argent, il doit toujours exiger un reçu signé par une personne responsable, représentant le fournisseur. Cette façon d'agir peut éviter bien des malentendus.

Nous continuerons, la semaine prochaine, en traitant de l'escompte de caisse ainsi que des différents registres comptables utiles au commerçant.



COMPRESSES médicamenteuses POUR LES YEUX

SOULAGE la fatigue des yeux, RAFRAÎCHIT et STIMULE la peau tendre autour des yeux où la fatigue et la tension sont susceptibles de paraître. Aussi OPTREX EN FLACON (POUR LES BAINS D'YEUX)

Chez votre pharmacien

OPTREX

"le bien-être des yeux"

OF-21



La demande de titres SGF : \$41.5 millions

Que la première émission de titres de la Société générale de financement fut un succès éclatant n'est plus une nouvelle pour personne. Les chiffres de la demande enregistrée dépassent cependant bien des pronostics même les plus optimistes.

La participation du public — institutions financières et particuliers — à la première souscription de la SGF a dépassé les prévisions les plus optimistes : alors qu'on avait fixé sa contribution initiale à \$10 millions, elle a atteint \$41.5 millions, et il a fallu la réduire de façon rigoureuse.

C'est ce qu'a annoncé le directeur général de la SGF, M. Gérard Filion, au congrès annuel de l'Association des courtiers d'assurance du Québec.

Les sommes souscrites par le public se répartissent comme suit : \$16.5 millions venant des institutions financières — banques, sociétés de fiducie, etc. — \$21.5 millions de débiteurs et \$3.5 millions en actions du public en général.

NOMINATION CHEZ MOLSON



La nomination de P.-A. COTE au poste de directeur de la mise en marché de la Brasserie Molson du Québec Limitée est annoncée par J.-P.-G. KEMP, gérant général de la Compagnie.

MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN

FONDÉE EN 1882

- Brevets d'invention
- Marques de commerce
- Droits d'auteur en tous pays

2100, rue Drummond
MONTREAL - 25
TÉL. : AVenue 8-2152

Décès de M. Wilfrid Gagnon

M. Wilfrid Gagnon, C.B.E., président du conseil d'administration de la Brasserie Dow Limitée, de la Banque Canadienne-Nationale et de Aird & Son Limited, est décédé à Montréal à l'âge de 64 ans et 6 mois, des suites d'une longue maladie.

Président de l'Alliance, Cie Mutuelle d'Assurance-vie, de Champlain Paper Box Co. Ltd, et de A. Janin et Cie Ltée, M. Gagnon était l'un des plus grands hommes d'affaires que le Canada français ait produit.

M. Gagnon fit ses débuts dans les affaires à la maison Aird & Son Limited dont il prit la direction en 1926. En 1935, il fut élu président de l'Association des manufacturiers de chaussures.

En 1936, M. Gagnon fut nommé ministre du commerce et de l'industrie dans le cabinet provincial dirigé par M. J. Adélar Godbout.

M. Gagnon fut élu président de l'Association des voyageurs de commerce du Canada en 1941.

De 1942 à 1944, il fut directeur général du service des achats au ministère des approvisionnements et en 1946-47, vice-président de la corporation des biens de guerre.

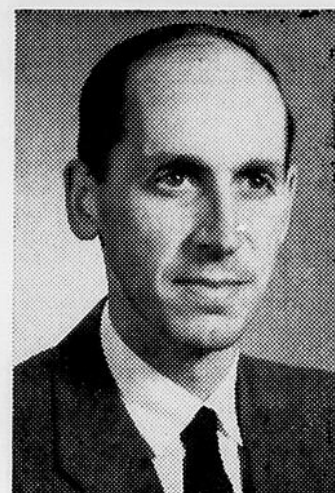
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA



L.-P. LAROSE



Jean MACHABÉE



G. FORTIN

M. J.-Ubaldo Boyer, président de La Banque Provinciale du Canada, annonce les promotions suivantes : de g. à d. : MM. L.-P. Larose et Jean Machabée, C.A., sont promus au poste de Gérant Général Adjoint et M. G. Fortin, C.A., devient Comptable en Chef.

Au cours du mois de mars

Le commerce au détail a subi un léger fléchissement au pays

Les ventes au détail au Canada au mois de mars ont subi un léger recul comparativement au chiffre d'affaires réalisé pendant le mois correspondant l'an dernier. Au Québec, le recul se situe à 1.8%.

Dans l'ensemble du pays, les détaillants ont réalisé des ventes de \$1,435,986, à comparer à \$1,440,183,000 en mars de l'an dernier.

Le recul a toutefois été plus que contrebalancé par les avances de 6.5% en janvier et 5.5 p. 100 en février, de sorte que les ventes de janvier-mars ont atteint \$3,976,159,000 (\$3,836,161,000).

Les ventes de mars ont fléchi dans l'Est et augmenté dans l'Ouest, tandis que celles du trimestre ont augmenté partout. Voici les variations procentuelles de mars sur un an plus tôt (de janvier-mars entre parenthèses) : provinces Atlantiques, -2.6 (0.2); Québec, -1.8 (3.3); Ontario -0.6 (3.9); Manitoba, +0.9 (4.1); Saskatchewan, +4.7 (7.8); Alberta, +0.3 (2.8); et Colombie-Britannique +3.2 (5).

Les ventes de 14 des 18 commerces observés ont diminué en mars, soit de 0.1 p. 100 (concessionnaires de véhicules automobiles) à 8.3 p. 100 (magasins de chaussures). Celles des autres commerces ont augmenté et voici les gains procentuels : épicerie-

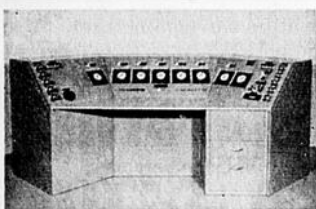
boucheries et épicerie, 0.7; bazars, 2.4; restaurants, 2.5; et marchands de bois d'oeuvre et de matériaux de construction, 5.5.

En janvier-mars, 13 commerces ont connu des ventes plus élevées, 4 des ventes moindres et un commerce (vêtements pour la famille) a accusé les mêmes ventes. Les hausses ont varié de 1. p. 100 (pharmacies) à 6. p. 100 (bois d'oeuvre et matériaux de construction) et à 6.3 p. 100 (véhicules automobiles). Voici les quatre reculs du trimestre : chaussures, 0.3 p. 100; bazars, 1; bijouteries et postes d'essence et garages, 1.7 chacun.

L'IMPRESSION PATRIOTIQUE est toujours la plus profonde des IMPRESSIONS

J.-ALEX. THÉRIEN
président
Imprimeurs - Lithographes
Studio d'art - Editeurs
8125 Saint-Laurent, Mtl 11
388-5781

APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE



Appareillage électrique de distribution et de contrôle, postes d'entrée à haute et basse tension, sous-stations, contrôle de moteurs, interrupteurs "visiplus".

C. P. 1300,
MONTMAGNY, QUÉ.

170-180 DORCHESTER
EST. (SUITE 109),
MONTREAL, QUÉ.

MONTEL INC.

NOS PRODUITS COMPRENNENT ÉGALEMENT LES BIBLIOTHÈQUES MÉTALLIQUES À TABLETTES AJUSTABLES

Les comptables seront en congrès à Montréal du 24 au 26 juin

Le congrès du 50ème anniversaire de l'Association Générale des Comptables aura lieu à l'hôtel Reine Elizabeth les 24, 25 et 26 juin; c'est ce qu'a annoncé le président national de l'association, M. Jean-Louis Jarest, C.G.A.

M. Maurice Archer, qui occupera le 1er juillet ses nouvelles fonctions de vice-président du Canadian National, chargé des recherches et du développement, sera le premier conférencier.

VOTRE ARGENT
VOUS RAPPORTE JUSQU'À

5 1/4

POUR CENT D'INTÉRÊT
avec les
CERTIFICATS
DE PLACEMENTS
GARANTIS
de la

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
41 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, VI. 5-3291